

Rapport d'activité 2018





La publication du rapport d'activité de la Communauté de Communes Lyons Andelle est l'occasion de faire un bilan des réalisations, de l'avancement des chantiers et des projets à venir de notre collectivité.

La Communauté de Communes **Lyons Andelle** p. 4

- L'édito p.4
- Les communes membres p.5
- La CdCLA, moteur pour le territoire Lyons Andelle p.6
- Le projet de territoire p.7
- La gouvernance p.8
- Les compétences p.11
- Les équipements et les structures p.12
- Les services p.13
- Les instances de dialogue social p.15
- Les finances p.16
- Les temps forts p.18

Un territoire **attractif** p. 20

- Le développement économique p.20
- Le développement touristique p.24
- L'aménagement du territoire p.26
- La voirie p.28

Un territoire au service de **l'environnement** p. 30

- Le Service Public d'Assainissement Non Collectif p.30
- L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat p.30
- Le PCAET et la filière bois-énergie p.31
- La GEMAPI p.31

Un territoire **solidaire**, proche de ses habitants p. 32

- La petite enfance p.32
- L'enfance p.34
- La jeunesse p.36
- Les seniors p.38
- La communauté de communes, un lieu d'écoute p.39

Un territoire **jeune, dynamique** et ouvert p. 40

- Le sport p.40
- L'action culturelle p.42
- La communication p.44
- Les contacts p.46



La filature Levavasseur à Pont-Saint-Pierre



J'ai le plaisir de vous présenter ce rapport d'activité qui retrace de façon synthétique mais complète les actions de notre collectivité et de ses différents acteurs durant l'année 2018, la communauté de communes se doit de faire parvenir ce document aux conseils municipaux des communes membres.

Au-delà de cet acte administratif obligatoire, le présent rapport se veut également être un acte utile de communication, sur la politique conduite par la communauté de communes à destination des communes, mais aussi des citoyens des communes membres. Chaque année, ce document permet de rendre compte aux élus et aux habitants du territoire des actions de la communauté de communes. Ce compte rendu est aussi un moyen de faire connaître les champs d'action de la Communauté de Communes Lyons Andelle : son territoire, son fonctionnement, ses compétences mais également ses spécificités.

L'ensemble des actions décrites dans le présent rapport est le fruit conjugué des services et des élus communautaires, au service de notre territoire et de sa population, dans les domaines de compétence de notre collectivité.

Au fil des pages, vous découvrirez que notre communauté de communes offre des services de qualité à la population en mutualisant tous les moyens possibles qu'ils soient techniques, humains ou financiers.

Notre territoire est riche d'atouts et d'opportunités, vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport, les réalisations et les projets ne manquent pas confirmant ainsi que l'ambition de la communauté de communes Lyons Andelle pour son territoire est et reste forte.

La communauté de communes a la volonté d'accompagner ses administrés, d'organiser et d'aménager son territoire dans une perspective de développement durable qui le rendra plus attractif et plus agréable à vivre.

Ce rapport, je l'espère, saura traduire l'activité de la communauté de communes, l'enthousiasme des élus qui la servent et la passion des agents qui y travaillent chaque jour, je remercie à cet égard les élus communautaires et les agents de tous les services pour leur engagement au bénéfice de notre politique.

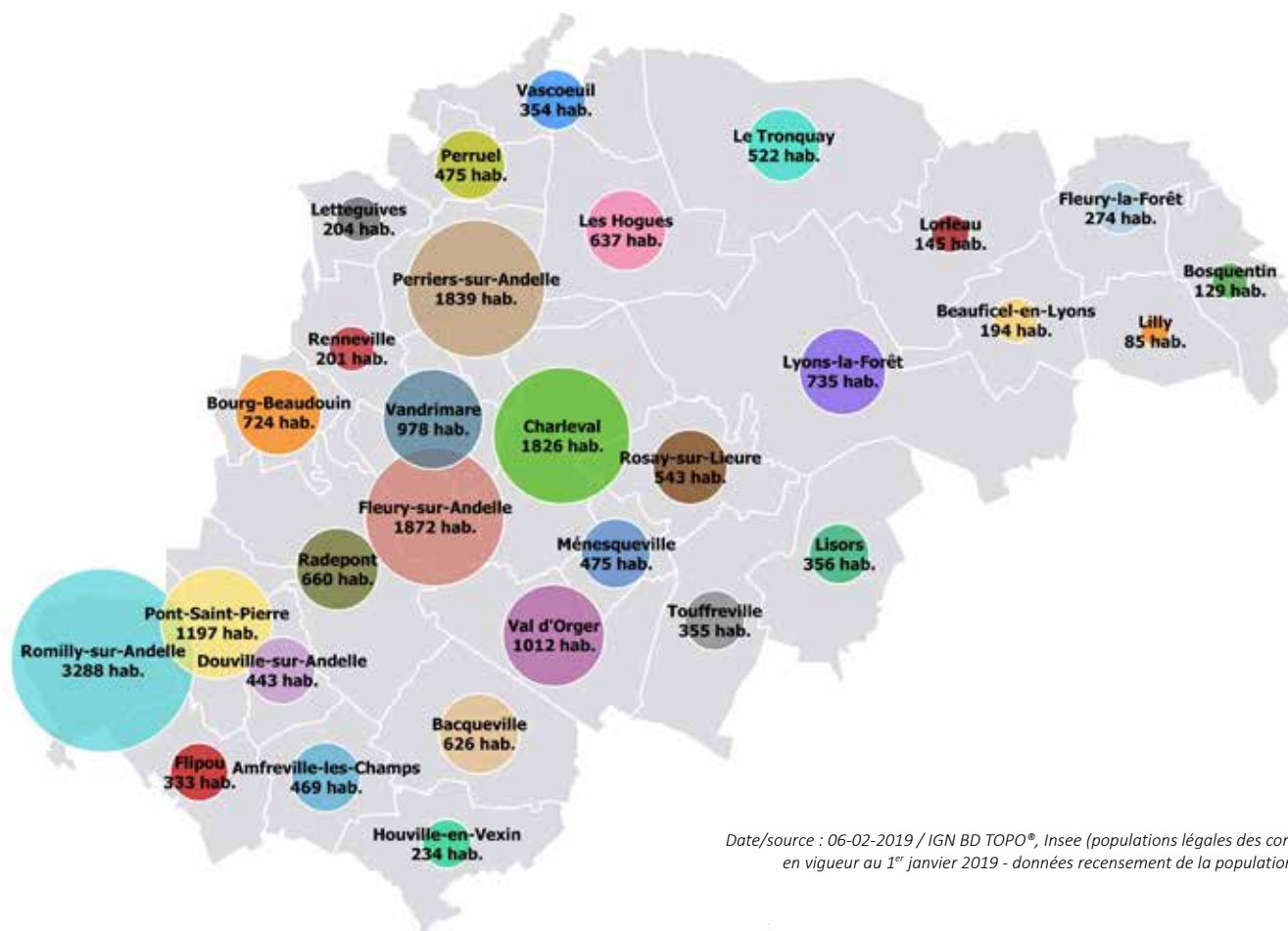
En définitive, la Communauté de Communes Lyons Andelle est présente chaque jour dans le quotidien des habitants, la collectivité joue à son échelle un rôle important dans le présent et l'avenir de son territoire, les élus et les agents en sont les acteurs, chacun dans leur domaine de compétence respectif.

Je vous invite maintenant à découvrir plus en détail les actions et les réalisations de votre communauté de communes à la lecture de ce rapport d'activité 2018.

Philippe Gérics,

Président de la Communauté de Communes Lyons Andelle

Les communes membres



Date/source : 06-02-2019 / IGN BD TOPO®, Insee (populations légales des communes en vigueur au 1^{er} janvier 2019 - données recensement de la population 2016).

Amfreville-les-Champs
469 habitants

Fleury-sur-Andelle
1872 habitants

Lorieau
145 habitants

Romilly-sur-Andelle
3288 habitants

Bacqueville
626 habitants

Flipou
333 habitants

Lyons-la-Forêt
735 habitants

Rosay-sur-Lieure
543 habitants

Beauficel-en-Lyons
194 habitants

Houville-en-Vexin
234 habitants

Mènesqueville
475 habitants

Touffreville
355 habitants

Bosquentin
129 habitants

Les Hogues
637 habitants

Perriers-sur-Andelle
1839 habitants

Val d'Orger
1012 habitants

Bourg-Beaudouin
724 habitants

Le Tronquay
522 habitants

Perruel
475 habitants

Vandrimare
978 habitants

Charleval
1826 habitants

Letteguives
204 habitants

Pont-Saint-Pierre
1197 habitants

Vascoeuil
354 habitants

Douville-sur-Andelle
443 habitants

Lilly
85 habitants

Radepont
660 habitants

Fleury-la-Forêt
274 habitants

Lisors
356 habitants

Renneville
201 habitants

La CdCLA, moteur pour le territoire Lyons Andelle

Présentation

Créée le 1^{er} janvier 2017 suite à la fusion de la Communauté de Communes de l'Andelle et celle du Canton de Lyons-la-Forêt, la **Communauté de Communes Lyons Andelle** (CdCLA) regroupe 30 communes depuis le 1^{er} janvier 2018. Elle comptait 21 185 habitants au 31 décembre 2018.

Située dans l'Eure, en Région Normandie, la CdCLA s'étend sur un territoire aux multiples visages, dessinés par l'**Andelle** et ses affluents, ainsi que la **forêt domaniale de Lyons**, réputée pour être l'une des plus belle hêtraie de France et l'une des plus vaste d'Europe. Elle bénéficie d'une **situation géographique privilégiée** entre Paris et Le Havre, à quelques kilomètres de Rouen. **Un atout** pour l'implantation d'activités industrielles et commerciales. Elle est également un riche témoin de la révolution industrielle, ainsi qu'une **vitrine** de la Normandie traditionnelle. Une aubaine pour les habitants et les touristes.

Les élus de la CdCLA sont soucieux de créer un **espace de solidarité dynamique** afin de conduire une politique plus **cohérente** et plus **efficace**. Les 30 communes membres mutualisent leurs moyens et mènent ensemble des actions pour développer des prestations de **qualité** et des services qui **répondent** au plus près **aux attentes** de la population. Les élus **s'engagent** au quotidien en prenant en compte les **grands enjeux** de notre époque : l'attractivité du territoire, le développement économique, l'accès à l'emploi, à la santé, au sport et à la culture, le logement, la transition énergétique, l'équilibre entre les territoires, la solidarité...

Les enjeux de la CdCLA

- > Rendre l'action publique **plus lisible** et **plus proche** des habitants,
- > Préserver les **équilibres** entre les territoires, renforcer les **solidarités** et les **coopérations** entre les communes membres,
- > Accroître la **dynamique de développement** du territoire Lyons Andelle.

Une communauté de communes tournée vers l'avenir

La communauté de communes investit pour améliorer la vie quotidienne de ses habitants. De grands projets ont été lancés en 2018 et d'autres sont prévus les prochaines années, dont à court terme : la création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle à Charleval, la réalisation d'une gendarmerie à Fleury-sur-Andelle et l'aménagement d'une zone d'activités économique à Romilly-sur-Andelle. Ces investissements font partie des 19 projets communaux et intercommunaux retenus dans le cadre du contrat de territoire Lyons Andelle 2017-2021 (cf. ci-après).



30
communes

21185
habitants

276
km² de superficie



Un territoire en mutation

Dès 2017, les élus ont réfléchi à l'élaboration d'un projet de territoire solidaire en prenant en compte les problématiques actuelles. L'enjeu majeur pour les élus est en effet de mener une réflexion cohérente et transversale afin d'améliorer le cadre de vie des habitants du territoire Lyons Andelle. Pour concrétiser ce projet de territoire, construit avec l'ensemble des communes et des partenaires de la CdCLA, cette dernière a contractualisé avec le Département de l'Eure et la Région Normandie dans un « Contrat de Territoire ». Plus de 16 millions d'euros sont ainsi investis en Lyons Andelle pour le maintien et le développement des services proposés au bénéfice de l'attractivité du territoire, de ses habitants et des générations futures.

Le contrat de territoire



Depuis 2017, le Département de l'Eure et la Région Normandie ont mis en place une nouvelle forme de contractualisation

avec les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Ce nouveau « Contrat de Territoire » couvre la période 2017-2021 et concerne l'ensemble des projets d'investissement de plus de 100 000 € portés par la CdCLA, ainsi que les syndicats et communes qui la composent. Ainsi, tout au long de l'année 2018, les services de la CdCLA, des communes, du Département et de la Région, ont travaillé conjointement sur cet accord qui a été signé le 31 janvier 2019.

Le contrat de territoire Lyons Andelle concerne 19 projets communaux et intercommunaux pour un total de 16 393 552 €. Il va contribuer à doter la communauté de communes de nouveaux équipements structurants autour de trois axes prioritaires : l'accès aux services et aux soins, l'attractivité du territoire et la transition écologique et énergétique. Ils seront cofinancés par le Département de l'Eure à hauteur de 2 025 762 € et par la Région Normandie pour 1 750 140 €. D'autres financeurs (État, fonds européens...) viendront abonder ces projets à hauteur de 4 660 558 €.

Parmi les projets portés par la CdCLA, on retrouve la Maison de Santé Pluriprofessionnelle, les plateaux sportifs, l'aménagement d'une Zone d'Activités Économiques, la création d'un pôle touristique, la création d'une véloroute-voie verte Lyons Andelle et l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

La coopération territoriale avec la Métropole Rouen Normandie

Depuis 2018, la Métropole Rouen Normandie mène un travail de coopération avec ses territoires limitrophes, parmi lesquels la CdCLA. Cette initiative s'inscrit en complémentarité des politiques de chacun des EPCI et vise à traiter à la bonne échelle les questions qui dépassent les frontières administratives des territoires et favoriser l'articulation des politiques publiques.

Ainsi, pour 2018-2019, la CdCLA et la Métropole Rouen Normandie ont signé un **programme de coopération territoriale** qui vise à :

- ▶ Une **cohérence territoriale** autour d'une culture commune de **l'aménagement** et du **développement du territoire**. Cette action est assurée par l'adhésion des deux EPCI à l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure (AURBSE),
- ▶ Une meilleure connaissance des flux de déplacements au service d'une **politique de la mobilité** favorable aux deux territoires,
- ▶ Un renforcement des **convergences en matière culturelle, patrimoniale et touristique**,
- ▶ Une prise en compte partagée des **enjeux environnementaux** à décliner opérationnellement, notamment au travers du Plan Climat Air Energie Territorial dont la CdCLA mène actuellement l'élaboration (cf. p.31) et le Projet Alimentaire de Territoire porté par la Métropole Rouen Normandie avec ses partenaires.

Cette coopération a pour seul **objectif d'adapter continuellement les services publics proposés et leur qualité aux attentes des habitants du territoire**.

La gouvernance

Les instances de la CdCLA sont composées de différentes commissions thématiques, du bureau où chaque commune est représentée et du conseil communautaire où siègent les délégués communautaires des communes membres de la communauté de communes.

Les commissions

Créées par le conseil communautaire, les commissions sont composées de délégués communautaires et de conseillers municipaux qui traitent de **thématiques spécifiques**. La CdCLA a mis en place **sept commissions** autour de grandes thématiques :

1. Le tourisme et la culture,
2. Les finances, les affaires générales et l'économie et l'emploi,
3. La communication et le sport,
4. La petite enfance, l'enfance et la jeunesse,
5. La voirie,
6. L'aménagement du territoire regroupant l'aménagement de l'espace, l'environnement et le cadre de vie et les bâtiments et équipements,
7. L'action sociale.

Lieux de concertation et de débats, ces instances se réunissent régulièrement pour échanger autour de projets et d'actions. **Force de proposition**, les commissions représentent le premier stade d'étude d'un projet. Si un projet

reçoit un accueil favorable en commission, il est présenté en bureau puis soumis au vote du conseil communautaire. Les commissions n'ont pas de pouvoir de décision, **elles proposent des axes de travail ou donnent leurs avis sur des sujets**.

La conférence des maires

Instance mise en place en 2017, la conférence des maires est un **organe de réflexion** sur des **thématiques de fond**. Ce **lieu de débats** composé des maires du territoire est force de propositions sur des sujets stratégiques pour le territoire. **Chaque maire peut y faire entendre sa voix**, quelle que soit la taille de sa commune. En 2017, la conférence des maires s'est notamment réunie pour aborder des questions sur la fiscalité, la compétence enfance jeunesse ou l'élaboration du contrat de ruralité. Tout comme les commissions, elle n'a pas de pouvoir de décision qui reste de la compétence du conseil communautaire.

Le bureau

Le bureau est composé de 30 membres issus des 30 communes de la CdCLA, dont le président et les 12 vice-présidents. Ils ont été élus le 12 janvier 2017, pour 4 ans, parmi les membres du conseil communautaire. Le bureau **prépare l'ordre du jour du conseil** et **valide les projets** proposés par les commissions.

Le conseil communautaire

Il est composé de 50 délégués titulaires et 23 délégués suppléants issus des conseils municipaux des 30 communes membres. Il se réunit environ une fois par trimestre et **règle, par délibérations, les dossiers relevant des compétences de la CdCLA**. Chaque commune est représentée par 1 à 8 délégués en fonction du nombre d'habitants. Depuis 2014, les conseillers communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux.

En 2018, 136 délibérations ont été prises par le conseil communautaire et 428 arrêtés ont été pris par le Président.

Le circuit de prise de décision



La communauté de communes **Lyons Andelle**

Le Président et les vice-présidents



Philippe Gérics,
Président de la CdCLA



François Baldari,
1^{er} vice-président
délégué aux affaires générales
et au tourisme



Jean-Luc Romet,
2^e vice-président
délégué à la
communication et au sport



Lionel Bézirard,
3^e vice-président
délégué à l'économie et
l'emploi



Aline Bachelet,
4^e vice-présidente
déléguée à la culture



Franck Adam,
5^e vice-président
délégué à la petite enfance
et à l'enfance



Roger Collette,
6^e vice-président
délégué à la jeunesse



Gilles Lebreton,
7^e vice-président
délégué à la voirie



Philippe Halot,
8^e vice-président
délégué à l'aménagement
de l'espace



Pascal Beharel,
9^e vice-président
délégué à l'environnement
et au cadre de vie



Patrick Minier,
10^e vice-président
délégué aux bâtiments et
aux équipements



Sylviane Fouquet,
11^e vice-présidente
déléguée à l'action sociale



Pascal Calais,
12^e vice-président
délégué à l'eau et à
l'assainissement

1
CONSEILLER

Amfreville-les-Champs
Bacqueville
Beauficel-en-Lyons
Bosquentin
Bourg-Beaudouin
Douville-sur-Andelle
Fleury-la-Forêt
Flipou
Houville-en-Vexin
Le Tronquay
Les Hogues
Letteguives
Lilly
Lisors
Lorleau
Lyons-la-Forêt
Mènesqueville
Perruel
Radepont
Renneville
Rosay-sur-Lieure
Touffreville
Vascoeuil

2
CONSEILLERS

Val d'Orger
Vandrimare

3
CONSEILLERS

Pont-Saint-Pierre

4
CONSEILLERS

Charleval
Fleury-sur-Andelle
Perriers-sur-Andelle

8
CONSEILLERS

Romilly-sur-Andelle

50

CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES
AU TOTAL

DIALOGUE ET RÉFLEXION AU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Créé par décision du conseil communautaire du 26 janvier 2017, le conseil de développement Lyons Andelle est une **instance consultative**, un **lieu de dialogue et de réflexion** pour **construire collectivement** des propositions sur les politiques publiques. Il produit des **avis** et peut être saisi sur toute question relative au **développement** ou à l'**aménagement** de la CdCLA. Il comprend 19 représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs et est présidé par M. Thierry Plouvier, maire de Lyons-la-Forêt.

2018 : focus sur 8 décisions

CONSEIL DU 15 FÉVRIER

> **Maison de Santé Pluriprofessionnelle**

La Communauté de Communes Lyons Andelle s'engage à favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé et ainsi garantir une offre de soins complète aux habitants du territoire en investissement près de 4 000 000 € dans la construction d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle, à Charleval.

> **Gendarmerie**

Pour répondre à la demande des services de gendarmerie, les élus de la Communauté de Communes Lyons Andelle ont décidé d'assurer le portage et la construction d'une gendarmerie à Fleury-sur-Andelle pour un montant global estimé à plus de 3 500 000 €.

CONSEIL DU 18 AVRIL

> **Zone d'activités économiques**

La Communauté de Communes Lyons Andelle a procédé à l'acquisition d'une parcelle de plus de 5 000 m² à Romilly-sur-Andelle dans le but de créer une nouvelle zone d'activités économiques. Objectifs : développer l'offre économique à destination des entreprises et être en capacité de répondre immédiatement à leurs besoins fonciers.

> **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat**

La Communauté de Communes Lyons Andelle s'est engagée à poursuivre son action en faveur de l'amélioration de l'habitat jusqu'en 2021 pour notamment : lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne, adapter les logements pour préserver l'autonomie, valoriser le patrimoine, contribuer à l'attractivité du territoire et soutenir l'économie locale.

CONSEIL DU 28 JUIN

> **Équipements sportifs**

Pour développer l'accès aux sports de loisirs, les élus de la Communauté de Communes Lyons Andelle ont retenu trois projets d'intérêt communautaire : la création de deux plateaux sportifs à Charleval et Vandrimare, ainsi que le financement d'équipements sportifs pour une aire de jeux récréative et sportive à Amfreville-les-Champs, conjointement avec la commune de Flipou.



CONSEIL DU 20 SEPTEMBRE

> **Projet Territorial pour l'Emploi**

La Communauté de Communes Lyons Andelle construit, avec ses partenaires de l'économie, de l'emploi, de la formation et de l'insertion, un Projet Territorial pour l'Emploi autour de trois thématiques prioritaires : la mobilité, la formation et la communication. Dans ce cadre, la communauté de communes a notamment ouvert un guichet entreprise en septembre 2018, afin d'accompagner les porteurs de projets de création, reprise ou développement d'activité.

CONSEIL DU 4 DÉCEMBRE

> **Contrat de territoire**

Plus de 16 000 000 € seront mobilisés pour financer 19 projets d'investissements intercommunaux et communaux sur le territoire Lyons Andelle autour de trois axes forts : accès aux services et aux soins, attractivité du territoire et transition écologique et énergétique. Des investissements qui auront un impact sur la vie quotidienne des habitants du territoire. Ce contrat traduit la volonté commune de la Région Normandie, du Département de l'Eure, et de la Communauté de communes Lyons Andelle de s'engager dans la réalisation de projets structurants pour la période 2017-2021.

> **Gestion de la compétence jeunesse**

Les élus de la Communauté de Communes Lyons Andelle ont fait le choix de gérer en direct l'ensemble de la compétence jeunesse à partir du 1^{er} janvier 2019. Objectifs : favoriser l'accessibilité à une offre de service optimisée pour tous, promouvoir une véritable continuité de services, favoriser l'interaction avec tous les partenaires impliqués et rationaliser l'organisation des services.

Les compétences

Lyons Andelle : développer, aménager, servir

La CdCLA exerce des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives. Ces dernières sont déterminées par les élus afin d'améliorer la qualité de vie des habitants du territoire Lyons Andelle. Conformément à la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), les compétences obligatoires et optionnelles des anciennes intercommunalités de l'Andelle et du Canton de Lyons-la-Forêt ont été harmonisées en 2016 pour une application au 1^{er} janvier 2017 sur le périmètre de la Communauté de Communes Lyons Andelle. Les compétences facultatives continuaient d'être exercées dans leurs anciens périmètres. En 2018, elles ont été harmonisées pour une application au 1^{er} janvier 2019, mettant fin à la territorialisation de ces compétences. Les élus ont fait le choix de ne restituer aucunes compétences aux communes membres et d'étendre des compétences facultatives à l'ensemble du territoire : transports scolaires, éclairage public, etc.

Les compétences obligatoires



Aménagement de l'espace



Développement économique et tourisme



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



Aires d'accueil des gens du voyage



Déchets ménagers et assimilés

Les compétences optionnelles



Logement et cadre de vie



Voirie



Équipements sportifs



Action sociale : actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des personnes âgées

Les compétences facultatives



Assainissement non collectif



Aménagement numérique



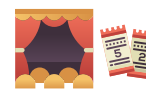
Transports scolaires



Sécurité



Santé



Sport et culture

Les statuts 2018 de la Communauté de Communes Lyons Andelle sont disponibles dans le Procès Verbal de la séance du conseil communautaire du 20 septembre 2018, téléchargeable sur le site internet de la communauté de communes : www.cdcla.fr.

Les équipements et les structures

 Lyons Andelle
Communauté de communes

Siège de la CdCLA

 Lyons Andelle
Office de tourisme

Office de tourisme
Lyons Andelle



-  Service voirie
-  Services techniques
-  Village d'artisans
-  Zones d'activités économiques
-  Bâtiment locatif
-  Equipements sportifs
-  Ecole de football
-  Structures petite enfance
-  Garderies périscolaires
-  Centre de loisirs
-  Structures jeunesse

Perspectives à venir

Les élus de la Communauté de Communes Lyons Andelle ont pour projet de créer une nouvelle zone d'activités économiques à Romilly-sur-Andelle. Le marché de maîtrise d'œuvre pour réaliser les études de faisabilité technique, suivre le projet et les travaux d'aménagement a été réalisé en 2018. Sont également en projets : la création d'une maison

de santé pluriprofessionnelle à Charleval, la réalisation d'une gendarmerie à Fleury-sur-Andelle, la construction d'équipements sportifs à Amfreville-les-Champs, Charleval et Vandrimare, ainsi que la construction d'un bâtiment pour le service voirie. Ces structures et équipements devraient sortir de terre au cours de l'année 2019.

Les services

L'organigramme au 31/12/2018*

Le développement du champ d'action de la Communauté de Communes Lyons Andelle (CdCLA) et les prises de compétences à venir ont nécessité de réorganiser les services communautaires en pôles. Au regard de son impact sur l'emploi, l'économie, la qualité de vie des habitants, etc., l'attractivité est un enjeu majeur du territoire Lyons Andelle. C'est pourquoi, un quatrième pôle « attractivité du territoire » a été créé, regroupant plusieurs services : tourisme, développement économique, projet de territoire, contractualisations et appels à projet, animation territoriale, urbanisme et habitat, système d'information géographique, très haut débit et les technologies de l'information et de la communication. Cette nouvelle organisation permet de rendre plus efficace l'action des services communautaires. Les missions définies par les élus de la CdCLA sont mises en œuvre par l'ensemble des services.



Président
Philippe Gérics



Directrice Générale des Services
Anne Malvasio

Communication
Coline Guérin



*Applicable au 1^{er} janvier 2019



Les ressources humaines en quelques chiffres

En 2018, les services de la Communauté de Communes Lyons Andelle (CdCLA) se sont étoffés, notamment par la création d'un poste de chargé de mission développement économique (en cours de recrutement) et d'un poste de chef de projet social.

> Les effectifs au 31 décembre 2018

(hors vacataires, saisonniers, emplois d'avenir et contrats d'accompagnement dans l'emploi)

Filières	Titulaires			Non titulaires			Hommes	Femmes	Total
	Catégories			Catégories					
	A	B	C	A	B	C			
Administrative	2	5	10	3	2	3	0	25	25
Animation	-	-	10	-	-	1	0	11	11
Médico sociale	Aide à domicile		6	-	-	85	2	89	91
	Autres		14	-	1	1	0	18	18
Technique	1	2	11	-	-	6	13	7	20
Sportive	-	3	-	-	-	-	3	0	3
									168

168 agents soit 125 équivalents temps plein au 31/12/2018.

> Au 31 décembre 2018 :

- La CdCLA employait 5 travailleurs en situation de handicap,
- 3 agents étaient en disponibilité,
- 1 agent a été titularisé sur le grade d'agent social,
- 3 agents ont été stagiaires sur le grade d'adjoint administratif, 2 sur le grade de rédacteur, 1 sur le grade d'adjoint d'animation, 1 sur le grade d'agent social et 1 sur le grade d'adjoint technique.
- 3 contrats aidés dont : un emploi d'avenir et deux Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE).



Le plan de formation

En 2018, 22 agents ont bénéficié du plan de formation pour un total de 188 jours de formation. 4 agents ont bénéficié d'une préparation aux concours de la fonction publique et 3 agents ont suivi une formation d'intégration suite à leur stagiarisation.

Ces chiffres illustrent la **volonté des élus** de la CdCLA de permettre aux agents de **se professionnaliser** tout au long de leur carrière afin de toujours **améliorer la qualité** des services.

La protection sociale des agents

La participation employeur pour la mutuelle des agents

La Communauté de Communes Lyons Andelle **aide** ses agents à se doter d'une mutuelle pour leur permettre de faire face à leurs dépenses de santé. La communauté de communes propose une participation financière modulée en fonction des revenus et de la situation familiale de l'agent. **En 2018, 25 agents ont bénéficié de la participation employeur sur la mutuelle santé.**

La prévoyance

Les collectivités peuvent participer au système de protection sociale complémentaire pour la partie prévoyance, permettant d'assurer une **compensation de la perte de salaire** subi en cas d'arrêt maladie d'un agent. Cette protection permet aux agents, en cas de maladie ou d'invalidité, de bénéficier d'un **maintien de leur rémunération** pendant une certaine période. Les élus de la CdCLA souhaitent **accompagner** leurs agents dans la prise en charge d'un contrat de prévoyance et les **sensibiliser** aux risques financiers pouvant découler d'arrêts maladie prolongés. C'est pourquoi, la CdCLA a confié au centre de gestion de l'Eure la mise en concurrence du contrat de prévoyance. **Les agents peuvent bénéficier du système de prévoyance depuis le 1^{er} janvier 2019.**

Les instances de dialogue social

Le 6 décembre 2018, les élections professionnelles de la fonction publique territoriale ont eu lieu afin de renouveler les instances de dialogue social, que sont le Comité Technique (CT), le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), les Commissions Administratives Paritaires (CAP) et pour la première fois en 2018, les Commissions Consultatives Paritaires (CCP).

médecine
professionnelle

119

visites de prévention

19

visites d'aptitude



Le comité technique (CT)

Le CT est une instance consultée pour **avis** préalable aux décisions, sur des questions d'ordre général relatives à **l'organisation du travail et des services** et notamment :

- > L'organisation des services,
- > Le règlement intérieur des services,
- > La durée du travail,
- > Le plan de formation,
- > Les grandes orientations relatives au régime indemnitaire.

Les représentants de la collectivité	
Titulaires	Suppléants
M. Philippe GÉRICS	M ^{me} Aline BACHELET
M ^{me} Pascale GÉRARD	M. Lionel BÉZIRARD
M. François BALDARI	M. Patrick MINIER

Les représentants du personnel	
Titulaires	Suppléants
M ^{me} Brigitte BAUDU	M ^{me} Sandra PHILIPPE
M ^{me} Evelyne ETANCELIN	M ^{me} Karine RATIEUVILLE
M ^{me} Laetitia CHOET	M. Jérôme BUTEAU

En 2018, trois réunions du CT ont eu lieu. Les sujets suivants ont notamment été abordés : le support d'entretien professionnel, les élections professionnelles, la prévoyance, l'harmonisation du temps de travail, le tableau des effectifs, etc.

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Le CHSCT est une instance représentative du personnel consultée pour toute question liée aux **règles de santé et de sécurité des salariés**, ainsi qu'aux **conditions de travail** et notamment :

- > La protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents et du personnel,
- > L'amélioration des conditions de travail,
- > L'observation des prescriptions légales prises en ces matières.

Une réunion a eu lieu en 2018.

Les représentants de la collectivité	
Titulaires	Suppléants
M. Philippe GÉRICS	M. François BALDARI
M. Roger COLLETTE	M. Jean-Marc MOUQUET
M ^{me} Véronique GALLIENNE	M. Pierre DECHOZ

Les représentants du personnel	
Titulaires	Suppléants
M ^{me} Brigitte BAUDU	M. Franck BLANCHARD
M ^{me} Laetitia CHOET	M ^{me} Brigitte HOFFMANN
M ^{me} Frédérique ROUZE	M ^{me} Karine RATIEUVILLE

Les commissions

Si les questions collectives sont abordées au sein du CT et du CHSCT, **les questions individuelles relatives à la carrière** sont abordées au sein de :

- > la **commission administrative paritaire pour les fonctionnaires** : donne un avis sur les actes ayant un impact sur la gestion du corps de l'agent (détachement entrant, accueil en disponibilité), et sur la carrière de chaque agent de ce corps (titularisation, avancement de grade ou promotion de corps, etc.).
- > la **commission consultative paritaire pour les contractuels** : donne un avis sur les questions relatives aux licenciements intervenant à l'expiration de la période d'essai, aux sanctions disciplinaires autres que l'avertissement et le blâme, etc.

Les finances

Au 31 décembre 2018, la Communauté de Communes Lyons Andelle (CdCLA) comptait 10 budgets : 1 budget principal, 1 budget office de tourisme, 1 budget aide à domicile, 1 budget SPANC, 2 budgets bâtiments locatifs et 4 budgets Zone d'Activité Économique (ZAE).

Les résultats du budget principal*

	2018
Dépenses	12 745 070,06 €
Recettes	13 504 864,82 €
Résultats excédentaires	759 794, 76 €

* Investissement et fonctionnement au compte administratif avec résultats reportés.

Les recettes

Les ressources courantes de fonctionnement du budget principal s'élèvent en 2018 à **10 887 528,77 €**.

Il s'agit des recettes issues des entreprises du territoire (la contribution économique territoriale, la cotisation foncière des entreprises, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), des contribuables (taxe d'habitation, taxe foncière), des usagers (livraison de repas, petite enfance), des dotations de l'État et des autres partenaires (CAF, Département, Région).

Le remboursement des fonds de compensation de la T.V.A. s'élève à **171 104 €**.

Les subventions d'équipement (Département, Région, CAF, etc.) s'élèvent à **246 077 €**.

Les taux d'imposition

Les taux d'imposition des ménages des deux anciennes Communautés de Communes (CdC) étant différents en 2016, il était obligatoire de les ajuster pour qu'ils convergent vers un même taux tout en s'assurant des mêmes recettes. Ainsi et à titre d'exemple, la taxe d'habitation sur l'ancienne CdC du Canton de Lyons-la-Forêt s'élevait à 10,17 % et à 3,56 % sur l'ancienne CdC de l'Andelle. Le nouveau taux s'établit donc à 5,38 % pour tous les habitants du territoire, ce qui entraîne une augmentation pour les habitants de l'Ex. CdC de l'Andelle et une baisse pour les habitants de l'Ex. CdC du Canton de Lyons-la-Forêt. Afin d'atténuer ces effets, les élus ont mis en place un système de lissage qui permet d'atteindre ce taux en 12 années. Pour les entreprises, le phénomène est le même mais à l'inverse, ce sont les entreprises du secteur de l'Ex. CdC du Canton Lyons-la-Forêt qui ont vu leur taux augmenter. Afin d'atténuer ces effets, les élus ont mis en place un système de lissage qui permet d'atteindre ce taux en 10 années.

Le reversement aux communes

En 2018, la CdCLA a reversé **1 666 382,30 €** aux communes sous forme d'attributions de compensation et a perçu **202 628,31 €** de transfert de charges.

Les fonds de concours

Les communes participent aux travaux neufs de voirie réalisés par la Communauté de Communes Lyons Andelle par le versement d'un fond de concours fixé à 50 % du coût total HT des travaux.

En 2018, les communes de Bourg-Beaudouin, Fleury-sur-Andelle, Les Hogues, Letteguives, Lorleau, Lyons-la-Forêt, Perriers-sur-Andelle, Perruel, Radepont, Romilly-sur-Andelle, Rosay-sur-Lieure, Vandrimare et Vascoeuil ont versé 246 077 € de fonds de concours à la communauté de communes.

> Les taxes directes locales pour l'année 2018 :

Taxes	Taux Ex. Andelle (2016)	Taux Ex. Lyons (2016)	Taux 2018
Taxe habitation	3,56 %	10,17 %	5,38 %
Taxe foncière sur bâti	6,00 %	10,58 %	6,98 %
Taxe foncière sur non bâti	14,75 %	20,44 %	17,46 %
Cotisation foncière des entreprises	46,85 %	communal	45,68 %

La dette


La dette de la Communauté de Communes Lyons Andelle se composait de 18 emprunts au 31 décembre 2018. Les annuités d'emprunt payées en 2018 s'élevaient à 769 336,79 €. La communauté de communes n'a pas contracté de nouvel emprunt en 2018.

L'encours de la dette était de 5 663 751,98 €. Cette dernière représentait un coût de 266,07 € par habitant de la CdCLA pour 2018.

Il convient cependant de calculer un encours de la dette rectifié. En effet, les annuités d'emprunts pour la construction du Village d'artisans et pour le bâtiment locatif sur la zone d'activité des Hautes Rives sont remboursées par les loyers perçus. L'encours de la dette rectifié était de 3 633 682,53 €. Elle représentait un coût de 170,70 € par habitant de la CdCLA en 2018.

L'encours de la dette est le montant total du capital restant dû à un moment donné.

Les investissements financés par l'emprunt, les emprunts arrivant à terme et l'autofinancement ont permis à la CdCLA de maîtriser son endettement.



	31/12/2018
Dettes à l'origine	8 952 308,77 €
Capital restant dû	5 663 751,98 €
Intérêts payés	231 301,98 €
Capital payé	538 034,81 €

Les résultats des budgets annexes

Budgets annexes	Dépenses	Recettes
Aide à domicile	2 401 795,74 €	2 092 342,09 €
SPANC	281 080,78 €	305 746,22 €
Office de tourisme	207 084,59 €	267 424,61 €
Bâtiment locatif	216 948,70 €	200 390,08 €
Village d'artisans	306 607,13 €	656 561,93 €
ZAE Bourg-Beaudouin	983 649,82 €	1 212 985,24 €
ZAE Charleval	1 692 410,08 €	1 449 706,09 €
ZAE Extension Charleval	77 510,34 €	150 749,76 €
ZAE Romilly-sur-Andelle	1 377 897,76 €	904 959,51 €
Totaux	7 544 984,94 €	7 240 865,53 €

Les budgets annexes sont des budgets autonomes qui doivent s'autofinancer. Cependant, afin d'assurer l'équilibre de certains budgets, le budget principal a subventionné en 2018 les budgets aide à domicile pour un montant de 282 557,04 € et le budget office de tourisme pour un montant de 146 115,00 €.



Nouveaux moyens de paiement

Dans le cadre de la modernisation des services publics et pour s'adapter au mode de vie actuel des habitants, la Communauté de Communes Lyons Andelle (CdCLA) met à disposition de ses usagers des nouveaux moyens de paiement innovants. L'objectif : simplifier le quotidien des habitants en facilitant le règlement de leur facture. Depuis novembre 2018, la CdCLA propose le paiement par Titres Payables sur Internet (TIPI) et le prélèvement.



Quelques temps forts de 2018



La transition énergétique à l'honneur

Des ateliers écogestes ont été proposés à la communauté de communes en 2018, en partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Eure. Les participants ont pu s'informer, échanger et découvrir comment réaliser des économies d'énergie simplement. L'objectif : faire évoluer les pratiques pour diminuer son impact sur l'environnement, car les solutions se trouvent dans l'action de tous et localement. Cette animation s'inscrit dans une démarche globale de transition énergétique dans laquelle est engagée la CdCLA.



La communauté de communes soutient les entreprises

Les élus de la Communauté de Communes Lyons Andelle (CdCLA) construisent, avec l'ensemble des partenaires du monde de l'économie, de l'emploi, de la formation et de l'insertion, un Projet Territorial pour l'Emploi. Ce travail collaboratif a permis de mettre en place dès 2018 un guichet entreprise et un partenariat avec Initiative Eure. Ces dispositifs offrent un accompagnement personnalisé, gratuit et de proximité aux créateurs et chefs d'entreprise. Cet engagement souligne la volonté des élus d'œuvrer au développement économique du territoire Lyons Andelle.



Le patrimoine industriel Lyons Andelle valorisé

Près de 200 moulins, ateliers, usines, gares, logements ouvriers et patronaux, bâtiments modestes ou remarquables, témoignent de la longue histoire industrielle du territoire. Des rendez-vous culturels et touristiques ont été proposés autour du patrimoine industriel dans le cadre de la saison culturelle 2018-2019 : ouverture exceptionnelle et visites commentées de la filature Levavasseur, découverte de la Brasserie Insulaire à Charleval, ouverture au public de l'exposition " L'Andelle industrielle ", réalisée par le service Patrimoines de la Région Normandie, etc.



Les jeunes journalistes face à des invités de renommée

Les élèves de la web-radio Fréquence Andelle ont participé à de nombreux temps forts cette saison. Quelques mois après avoir interviewés M. Lechanony, Inspecteur de l'Éducation Nationale, ils ont eu la visite de journalistes de la chaîne de télévision France 3 Normandie dans le cadre d'un reportage « Les radios associatives normandes ont du talent », diffusé sur la chaîne. Trois semaines plus tard, la classe ULIS de Charleval interviewait M. Le Mercier, Directeur Académique de l'Eure. De beaux coups de projecteurs pour ce projet fédérateur.



La CdCLA développe son offre de séjours au profit des jeunes du territoire

Pour favoriser l'accès aux vacances des jeunes et ainsi permettre au plus grand nombre de partir, la communauté de communes a développé son offre de séjours. Pour la première fois en 2018, 23 jeunes âgés de 14 à 17 ans se sont initiés à la pratique du ski. Face au succès de ce nouveau séjour, la CdCLA poursuivra sa politique d'accès à des vacances pour tous les jeunes. Ainsi, pas moins de 5 séjours et camps estivaux seront proposés en 2019.



Des temps de professionnalisation innovants

Le Relais Assistants Maternels Parents Enfants (RAMPE) La Marelle a proposé des temps de professionnalisation sous forme d'une " rando-rencontre ". L'objectif étant d'offrir un cadre d'échanges convivial tout en contribuant à la professionnalisation des assistants maternels. Ainsi, les participants ont découvert le territoire, guidés par une professionnelle de l'office de tourisme et rencontré une professionnelle de la petite enfance, sage-femme et formatrice à l'école de puériculture de Rouen. Neurosciences affectives et sociales, empathie et haptonomie sont autant de thèmes qui ont été abordés dans un cadre agréable.



L'accompagnement des demandeurs d'emploi

Dans le but de garantir le maintien de l'emploi local, la CdCLA a accueilli dans ses locaux une session de recrutement, en avril 2018. Afin de rencontrer un maximum de demandeurs d'emploi et d'offrir un service de proximité à ses derniers, l'agence « SOS Intérim » s'est associée à la Mission Locale et le Pôle Emploi, dont des permanences sont assurées à la CdCLA, pour organiser une demi-journée de recrutement avec des profils variés tels que : cariste, conducteur régleur, ouilleur, etc. Dix-neuf demandeurs d'emploi du territoire Lyons Andelle en ont bénéficié.



La base kayak inaugurée

La CdCLA a installé deux lodges servant de vestiaires sur la base kayak à Pont-Saint-Pierre. Ce nouvel aménagement a été inauguré en octobre 2018 en présence de M. Gérics, Président de la CdCLA, M. Romet, Vice-président délégué au sport, M. Duriez, Maire de Pont-Saint-Pierre, M. Le Chanony, Inspecteur de l'Éducation Nationale, M. Damance, Conseiller pédagogique, M. Plouvier, Conseiller départemental, de nombreux élus et des élèves. Ainsi, après deux années d'interruption, les élèves paiaient à nouveau dans un cadre magnifique, au pied de la filature Levavasseur.



L'amélioration du cadre de vie

Afin d'améliorer le cadre de vie de ses habitants, garantir le bon état des voiries et ainsi assurer le confort et la sécurité des usagers, la communauté de communes réalise des travaux de voirie tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire Lyons Andelle : travaux de gros entretien, travaux neufs, signalisation horizontale, balayage, fauchage... En 2018, plus de 300 000 € HT de travaux neufs ont été réalisés dans 7 communes avec leur participation financière et environ 315 000 € HT de travaux de gros entretien ont été entièrement financés par la communauté de communes.

Le développement économique

Le développement économique et le soutien à l'emploi sont des axes prioritaires définis par les élus communautaires qui ont exprimé leur volonté de s'investir sur ces sujets majeurs pour le territoire Lyons Andelle. C'est dans ce sens qu'en plus des actions économiques déjà existantes, les élus de la Communauté de Communes Lyons Andelle (CdCLA) se sont engagés en 2018 dans la construction d'un Projet Territorial pour l'Emploi, avec l'ensemble des partenaires du monde de l'économie, de l'emploi, de la formation et de l'insertion de la communauté de communes. Cet engagement souligne la volonté forte des élus d'œuvrer au développement économique du territoire Lyons Andelle. À travers de nombreux projets et investissements, les élus se mobilisent dans le but de favoriser la communication entre les entreprises et l'administration, d'anticiper les problématiques économiques pour garantir le maintien de l'emploi local et inciter les professionnels à s'installer sur le territoire Lyons Andelle en vue de redynamiser l'économie locale.

Le Projet Territorial pour l'Emploi (PTE) : un enjeu économique



Initié en 2018, le Projet Territorial pour l'Emploi (PTE) est le fruit d'une **réflexion transversale et participative** mobilisant **l'ensemble des acteurs** de l'emploi, de l'économie et de l'insertion, visant à déterminer les actions qui permettront d'assurer **le développement économique et de l'emploi** sur le territoire Lyons Andelle. Véritable feuille de route, le PTE permettra à la CdCLA de s'adapter aux nouveaux schémas économiques pour conserver un secteur attractif et stabiliser le bassin de l'emploi.

> Les objectifs

Le PTE se construit autour de quatre objectifs majeurs :

- ▶ **Répondre aux besoins** des entreprises et des habitants,
- ▶ **Mettre en relation** l'ensemble des acteurs économiques et de l'emploi

pour mieux **adapter les besoins, la demande et l'offre** de formation,

- ▶ **Soutenir la diversification de l'économie locale** via le développement d'une **offre de services adaptée** aux besoins des habitants, des entreprises et des travailleurs indépendants,
- ▶ **Renforcer l'attractivité** du territoire.

> La démarche partagée

Pour co-construire ce projet, la CdCLA a souhaité associer **les partenaires des domaines de l'emploi, l'économie, la formation et l'insertion**. Cette **démarche collaborative** intègre différents types d'acteurs : les pouvoirs publics (*Département de l'Eure, Région Normandie*), les opérateurs de l'emploi et de la formation (*AFPI, AIDSA, ALFA, CAP Emploi, Dynamic Emploi, Mission Locale, Pôle Emploi, EPIDE*), les entreprises et réseaux d'entreprises (*Chambre d'Agriculture, GIVAPE*) et les acteurs du développement économique (*CCI, CMA 27, GIVAPE, Initiative Eure*).

> Les domaines d'intervention

Un pré-diagnostic a permis de mettre en avant trois domaines sur

lesquels ce réseau d'acteurs travaillera prioritairement : **la formation, la mobilité et la communication**.

> Le fonctionnement

Les différents acteurs du projet se réunissent sous forme de comités thématiques afin de **préciser les enjeux liés** à ces questions et de définir un **calendrier de travail** sur des situations concrètes spécifiques à notre territoire. En 2018, 4 réunions de comités thématiques ont eu lieu. Dans cette organisation, la CdCLA joue le rôle de pivot afin de **permettre le déploiement et la dynamisation des dispositifs existants en s'appuyant sur ce réseau de partenaires et le développement de nouveaux moyens pour répondre aux problématiques particulières du territoire**.

> Les actions mises en place

Ce travail collaboratif a permis de mettre en place, dès septembre 2018, **deux nouvelles actions** : la mise en place du **guichet unique entreprise** et le **partenariat avec Initiative Eure** (cf. page suivante).

Soutenir les entreprises

> Le guichet entreprise

Le guichet entreprise s'adresse à l'ensemble des porteurs de projet pour **la création, la reprise ou le développement d'une activité**. Ouvert depuis le 12 septembre 2018, il prend la forme d'une **permanence** de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) de l'Eure et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Portes de Normandie, toutes les deux semaines, dans les locaux de la communauté de communes, à Charleval. Les créateurs et chefs d'entreprises bénéficient ainsi d'un **accompagnement personnalisé, gratuit et de proximité** via un numéro unique, celui de la CdCLA. En 2018, une dizaine de porteurs de projets ont été accompagnés grâce au guichet entreprise.



> Le partenariat avec Initiative Eure

Depuis septembre 2018, la CdCLA est partenaire d'Initiative Eure, membre du réseau Initiative France qui a pour objet de déceler et favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités, de biens ou services nouveaux par **l'appui à la création, à la reprise ou au développement des PME ou TPE**. Pour cela, l'association peut accorder un **prêt personnel sans intérêt ni garantie personnelle** et accompagne les porteurs de projets par un parrainage et un suivi technique. Ce soutien s'insère dans la démarche du guichet entreprise, qui est le point d'entrée afin d'en bénéficier. **En 2018, 11 porteurs de projet ont été accueillis, 1 projet a été financé et 4 entreprises ont bénéficié du suivi technique représentant 12 795 € de coups de pouce engagés et 80 300 € de prêts bancaires associés.**

> Le soutien financier aux porteurs de projets dans le cadre du programme LEADER

LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un dispositif de **financement de projets ruraux**, issu des fonds européens FEADER. La CdCLA **soutient et encourage** les projets en faveur du développement commercial et artisanal, au profit des circuits courts et de la valorisation des produits locaux, ainsi que les projets en faveur de la mobilité et de la transition écologique, en lui réservant une enveloppe budgétaire dédiée.

En 2018, deux projets ont été retenus sur le territoire :

- ▶ La création d'un self de produits locaux à Vascoeuil. Depuis 7 ans, « Graine des Champs » propose à ses clients une sélection de produits provenant de plus de 50 exploitations agricoles et artisans de la région.
- ▶ La création d'une entreprise éco-touristique à Lyons-la-Forêt. « Loc E Vélo » propose un service de location de vélos avec assistance électrique équipés de GPS et cartes préenregistrées.

En 2018, la communauté de communes a ainsi versé près de 5 000 € pour soutenir les projets de ces entreprises.



> Le dispositif d'aide à l'investissement immobilier

La CdCLA a confié l'octroi d'aides aux investissements immobiliers des entreprises au Département de l'Eure. Ce dispositif vise à **soutenir les entreprises** euroises qui investissent dans l'immobilier pour des opérations de construction, d'extension, d'acquisition, de travaux d'aménagement ou de requalification d'un bâtiment. Le Département étudie l'intérêt économique du projet et particulièrement la création d'emplois qui l'accompagne. L'aide est modulée selon différents critères : l'impact en termes d'attractivité, l'environnement, l'innovation, ou encore la création d'emploi durable et l'insertion, notamment.

Les Zones d'Activités Économiques (ZAE) et le village d'artisans

La Communauté de Communes Lyons Andelle (CdCLA) compte trois Zones d'Activités Économiques (ZAE) situées à Charleval, Bourg-Beaudouin et Romilly-sur-Andelle, ainsi qu'un village d'artisans situé dans la ZAE de Charleval, regroupant 19

entreprises et 3 services publics en 2018. Le taux d'occupation étant de 100 %, elle dispose de terrains sur le secteur du Château d'Eau à Romilly-sur-Andelle afin d'y aménager une quatrième ZAE (cf. encart en bas de page).



Vue aérienne de la ZAE La Vente Cartier à Charleval et du Village d'artisans



Le village d'artisans



La ZAE La Maladrerie à Bourg-Beaudouin



Vue aérienne de la ZAE Les Hautes Rives à Romilly-sur-Andelle

Créer une nouvelle zone d'activités économiques

Lors du conseil communautaire du 18 avril 2018, les élus ont approuvé l'acquisition d'une parcelle de plus de 5000 m² sur le secteur du Château d'eau à Romilly-sur-Andelle dans le but de créer une nouvelle zone d'activités économiques. L'objectif étant de **développer l'offre foncière** à destination des entreprises et ainsi permettre une **réponse immédiate à leurs sollicitations**. La création de cette ZAE garantira un **cadre propice à l'accueil et au développement des entreprises sur le territoire** et permettra **d'encourager et de maintenir un tissu économique diversifié**. 5,6 hectares seront aménagés, permettant la création d'une quinzaine de parcelles destinées à la vente. Son implantation, aux abords du projet de liaison routier A13/A28 et le raccordement au très haut débit d'ici 2020, offriront une plus-value logistique aux entreprises s'y implantant. La création de cette ZAE est une opportunité pour le développement des acteurs économiques sur le territoire. Les

travaux d'aménagement devraient démarrer au second semestre 2019.



Vue aérienne de la future ZAE du Château d'eau à Romilly-sur-Andelle.

Accompagner les demandeurs d'emploi

Situé à Charleval, le siège de la CdCLA est un lieu ressource pour les demandeurs d'emploi. La CdCLA met à leur disposition un ensemble de services et des structures qui y sont centralisées afin de faciliter le retour à l'emploi.

> Pôle Emploi

Pour offrir un service au plus proche des habitants et répondre à leurs besoins, les élus ont instauré différents **services d'accueil, de suivi, d'écoute et d'aide aux demandeurs d'emploi** dans les locaux de la CdCLA. Pôle Emploi y assure des permanences. D'autres organismes d'aide à la recherche d'emploi délocalisent certains de leurs services au siège de la CdCLA : l'Association d'Insertion Des Salariés de l'Agriculture (AIDSA), l'Établissement Pour l'Insertion dans l'Emploi (EPIDE)...

> La Mission Locale

Cet organisme propose un parcours personnalisé pour **informer, orienter et accompagner** les jeunes de 16 à 25 ans dans les domaines de l'emploi, de la formation, de la santé, du logement et des loisirs. La CdCLA leur met à disposition deux bureaux et une salle aménagée en espace multimédia ouvert à l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Le dispositif « Permis citoyen » permet aux jeunes âgés de 18 à 25 ans résidant sur le territoire et inscrits à la mission locale d'obtenir une aide financière pour leur permis en contrepartie d'un « chantier citoyen » (cf. p. 37).

La Mission Locale organise, avec d'autres partenaires, des sessions de formation pour les demandeurs d'emploi.

Dans cette volonté de soutien à l'insertion, la CdCLA et la Mission Locale, en partenariat avec l'association Alfa, ont reconduit le dispositif de location de mobylettes et de scooters en 2018. Ce service permet d'offrir une **aide complète aux demandeurs**

d'emploi en favorisant la mobilité des personnes n'ayant pas le permis de conduire ou pas de moyens de transport. Ces actions démontrent la volonté des élus communautaires **d'accompagner les jeunes** du territoire.



> Normandie Est Emploi

En 2018, la communauté de communes a repris la gestion du site internet Normandie Est Emploi, initié par le Groupement Interprofessionnel de la Vallée de l'Andelle et du Plateau Est (GIVAPE). Ce site permet de centraliser, à partir des différents sites internet, toutes les offres d'emploi, de stage et d'apprentissage référencés sur le territoire Lyons Andelle et le plateau est de Rouen. L'objectif est de permettre aux habitants de retrouver toutes les offres du secteur sur un seul et même site internet. Quant aux employeurs, cet outil permet une meilleure visibilité de leurs offres.

Perspectives à venir

> Territoires d'Industrie

À l'occasion du Conseil National de l'Industrie du 22 novembre 2018, le Premier ministre, Édouard Philippe, a annoncé un nouveau dispositif d'accompagnement au service des territoires à forte dimension industrielle dévoilant 124 des 136 territoires qui en bénéficieront, parmi lesquels la CdCLA au sein de l'Axe Seine. Ce dispositif a pour objectif de favoriser la reconquête industrielle des territoires identifiés. Pour ce faire, l'État et les opérateurs nationaux, ont fléché 1,36 milliards d'€ pour accompagner ces territoires autour de quatre axes : attirer, recruter, innover et simplifier. Cette démarche devrait aboutir à la signature d'un protocole d'accord au 1^{er} semestre 2019, recensant les projets des différents EPCI.

> Zone d'activités économiques

Les travaux d'aménagement de la ZAE à Romilly-sur-Andelle débuteront en 2019 (cf. page précédente).

> Le Projet Territorial pour l'Emploi

En 2019, la CdCLA continuera de mener l'élaboration de son Projet Territorial pour l'Emploi (cf. p.20) avec les différents partenaires du territoire qui prendra forme dans un lieu dédié à l'économie locale, l'insertion, l'emploi et la formation. Ce projet, inscrit à la clause de revoyure du contrat de territoire Lyons Andelle 2017-2021 cosigné avec le Département de l'Eure et la Région Normandie, devrait voir le jour en 2020.

Le développement touristique

Le tourisme est un puissant levier de développement local. En effet, la valorisation et l'animation touristique du territoire Lyons Andelle contribue à son développement économique et à son attractivité. La politique touristique de la Communauté de Communes Lyons Andelle (CdCLA) repose sur son patrimoine naturel et architectural riche. Afin de promouvoir l'offre touristique et développer l'attractivité de la destination Lyons Andelle, la communauté de communes a confié la stratégie de développement touristique à l'Office de Tourisme (OT) Lyons Andelle.

La stratégie de développement touristique

La stratégie de développement touristique 2018-2020, approuvée par les élus en avril 2018, s'articule autour de trois orientations :

- Renforcer les liens avec les partenaires extérieurs,
- Coordonner les acteurs socio-économiques du territoire,
- S'appuyer sur la notoriété de Lyons-la-Forêt et la proximité des grands bassins de population environnants.

Au regard des conclusions du diagnostic, des enjeux pour le territoire Lyons Andelle et des orientations stratégiques retenues, un plan d'actions a été défini pour l'année 2018 :

> Définir une stratégie d'accueil et d'information adaptée



au territoire et aux usages des touristes et permettant de dégager du temps sur d'autres missions,

- > Définir une stratégie marketing,
- > Coordonner et accompagner les acteurs socio-économiques du territoire,
- > Positionner l'OT comme apporteur d'affaires pour les prestataires sur du produit groupe en clientèles de proximité,
- > Renforcer l'attractivité du territoire par l'animation,
- > Optimiser l'organisation interne de l'OT,
- > Structurer et valoriser les filières touristiques identitaires.

Les missions de l'office de tourisme

- ▶ Assurer l'**accueil** des touristes et avoir une **gestion maîtrisée de l'information**. Chaque année, l'information des prestataires est récoltée via des questionnaires. Les informations concernant les **animations et évènements** sont également mises à jour et transmises via un agenda mensuel. L'Office de Tourisme Lyons Andelle (OTLA) affiche également les disponibilités des hébergements lors des périodes de fermeture de l'office,
- ▶ Assurer la **promotion touristique** de la destination Lyons Andelle et ses environs, en coordination avec l'Agence Départementale du Tourisme (Eure Tourisme) et le Comité Régional du Tourisme (CRT Normandie),

- ▶ Assurer la **coordination** des interventions des divers partenaires du développement touristique local (publics, privés et associatifs),
- ▶ Participer à l'**élaboration** et à la **mise en œuvre de la politique touristique** du territoire avec les différents partenaires,
- ▶ Élaborer des **données statistiques** de fréquentation.



Une qualité de service reconnue

Le 14 décembre 2018, l'OT Lyons Andelle a obtenu la marque nationale Qualité Tourisme™ pour les cinq ans à venir.



Cette marque est un **gage de confiance** pour les visiteurs. En effet, leurs **avis, remarques et envies** se placent **au cœur de la démarche**. Les professionnels de l'OT analysent et prennent en compte toutes les informations transmises par les touristes dans le but d'**améliorer perpétuellement** l'accueil, la destination Lyons Andelle, mais également l'organisation interne de l'OT. Cette démarche a pour objectif d'**améliorer constamment la qualité des services proposés**, afin d'**offrir à tous un accueil ciblé et personnalisé de la plus grande qualité**. Elle participe à la **qualification continue** de l'OT, déjà classé en catégorie II et portant la marque Tourisme & Handicap.



Les temps forts en 2018

> **Le territoire Lyons Andelle a été mis en lumière en prime time dans deux émissions télévisées** : « Villages fleuris, un trophée qui vaut de l'or » diffusée le 13/05/2018 à 20h50 sur France 5 (798 000 téléspectateurs) et « La Maison France 5 » parue le 15/06/2018 à 20h50 sur France 5 (666 000 téléspectateurs).

> **L'office de tourisme a assuré un accueil « hors les murs » lors de 4 manifestations majeures du territoire** : « Médiévales de Mortemer » le 14/08/2018, « Festival des Murmures » le 09/09/2018, « Fête des potiers » le 29/09/2018 et « Magie des Orchidées » les 2 et 3/11/2018.

> **La mise en place d'une plateforme de déclaration numérique pour la taxe de séjour** afin d'offrir un service moderne aux hébergeurs.

> **L'élaboration d'une stratégie webmarketing** afin de s'adapter au plus près des besoins actuels des touristes.

Les prestations proposées

- **Communication et promotion de la destination Lyons Andelle** (lieux de visite, prestataires hébergements, restaurants, produits locaux, événements, patrimoine, loisirs, nouveautés du territoire, etc.) via le site internet, les brochures et les pages de réseaux sociaux de l'OTLA.
- **Accompagnement des socioprofessionnels et des porteurs de projets** : recherche de financements, définition du projet, démarches de qualification, etc.
- **Promotion** dans la boutique de l'OT de **produits locaux** et artisanaux.
- **Visite guidée** de Lyons-la-Forêt.
- Affichage des disponibilités des **hébergements partenaires**.
- Mise à disposition d'un **accès wi-fi gratuit** au sein de l'office de tourisme.

21 452

visiteurs accueillis
au total

8,3

millions d'€ de chiffre
d'affaires généré
par le tourisme

+ 71%

d'abonnés sur la
page Instagram

87

nationalités
différentes accueillies

1040

personnes ont profité
des visites guidées

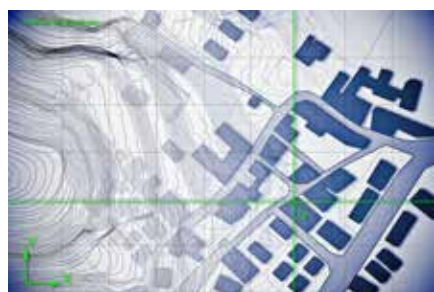
Perspectives 2019

- > Participation à l'Armada de Rouen durant 6 jours en juin 2019,
- > Renouvellement de la marque Tourisme & Handicap dont la validité arrive à terme en 2019,
- > Élaboration d'un nouveau site web dans le cadre de la stratégie webmarketing, pour laquelle l'OT a obtenu une subvention du programme LEADER,
- > Mise en place d'une marque blanche « Secrets Normands » dédiée au territoire Lyons Andelle, en partenariat avec le Comité Régional de Tourisme de Normandie,
- > Participation au groupe de travail « Observatoires locaux », constitué par la fédération des Offices de Tourisme de Normandie et avec la participation de 13 OT normands. L'objectif de ce travail est de mettre en place une méthode et des outils communs en matière d'observation touristique à l'échelle de la Normandie.

L'aménagement du territoire

Le système d'information géographique (SIG)

La Communauté de Communes Lyons Andelle (CdCLA) dispose d'un Système d'Information Géographique (SIG) permettant de recueillir, stocker, traiter, analyser et présenter tous les types de données spatiales et géographiques.



> Un outil d'aide à la décision

Véritable atlas interactif du territoire, le SIG est un **outil d'aide à la prise de décision** dans les projets d'aménagement du territoire. Il permet de consulter : les plans cadastraux, les images aériennes, les données de l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière), les documents d'urbanisme, les points d'intérêts publics et les réseaux humides. Au-delà du simple aspect de consultation, le SIG permet l'édition cartographique, la création, l'analyse et le stockage de données géographiques dans une base de données **cohérente et durable**. Différentes thématiques y sont traitées comme la voirie, le cadastre avec les réglementations d'urbanisme et les prescriptions, l'environnement, l'assainissement ou encore les réseaux. **L'ensemble de ces données forme un patrimoine permettant de mieux connaître et appréhender le territoire. Le SIG est un outil très utile dans une stratégie d'aménagement de l'espace.**



Le Web-SIG, une solution web efficace

En fin d'année 2017, la CdCLA a investi dans une plateforme Web-SIG permettant de **diffuser de façon centralisée** les données géographiques des acteurs du territoire tels que les concessionnaires de réseaux, la Direction Générale des Finances Publiques... Cette solution web a été développée à destination des communes, dans un premier temps. Elle permet également l'étude de données thématiques propres aux communes comme les documents d'urbanisme par exemple ou propres à la CdCLA comme l'inventaire des voiries communautaires. En 2018, **9 sessions de formation** ont été proposées par le service SIG aux secrétaires de mairies et élus de la CdCLA. Au total, **26 personnes de 23 communes** ont été formées. En 2018, **9 communes** utilisaient l'outil Web-SIG de façon régulière, les autres l'utilisant ponctuellement. **1 592 connexions** ont été comptabilisées en 2018.

> Les temps forts en 2018

- Formations à l'outil Web-SIG à destination des communes,
- Mise en place d'une solution web de déclaration de la taxe de séjour pour les hébergeurs du territoire,
- Numérisation du cadastre sur l'ensemble du territoire de la CdCLA,
- Relevé des panneaux de signalisation : 600 panneaux inventoriés en 2018.
- Adhésion de la CdCLA au CRIGE (Coordination Régionale de l'Information Géographique) donnant un accès gratuit à une banque de données continuellement à jour.
- Développement et maintenance de l'application d'instruction des contrôles d'assainissement non collectif mise en place pour le SPANC.
- Réalisations cartographiques diverses.

- Présentation du métier de Géomaticien au Forum des métiers à Val-de-Reuil,



Perspectives 2019

- Développement d'un outil de suivi et de gestion du patrimoine bâti communautaire,
- Ouverture d'un accès à l'application métier Web-SIG pour le service voirie et évolution de l'outil en fonction des besoins du service,
- Intégration du cadastre numérisé dans les applications d'urbanisme Web-SIG à destination des communes,
- Mise à jour des bases de données et réponse aux besoins cartographiques des services.

L'instruction du droit des sols (IDS)

Les communes de la CdCLA ont choisi de mutualiser la gestion de l'IDS avec Seine Normandie Agglomération, permettant ainsi **d'optimiser les coûts et d'offrir un service de qualité homogène** sur l'ensemble de ce territoire. Ce service commun, basé aux Andelys, a pour mission de vérifier la conformité

des projets d'urbanisme avec les réglementations en vigueur sur le territoire (plan de prévention des risques, plan local d'urbanisme, etc.) et de fournir des propositions de décisions aux maires.

En 2018, 150 permis de construire, 215 déclarations préalables, 5 permis d'aménager, 5 permis de démolir et 85



certificats d'urbanisme provenant des communes de la CdCLA ont été adressés au service IDS, soit 460 dossiers au total.

Le plan de déploiement du haut et très haut débit

Le plan de déploiement du haut et très haut débit a été présenté aux élus de la CdCLA par le syndicat mixte Eure Normandie Numérique en 2017. Afin d'atteindre un taux de couverture supérieur à 8Mbit/s pour 98 % des prises, ce plan prévoit le déploiement sur le territoire Lyons Andelle de **4 442 prises** en très haut débit et **2 827 prises** qui bénéficieront de la **montée en débit**.

Le budget de ce plan de déploiement est de **5 770 000 €** répartis comme suit :

- 1 846 000 € pris en charge par l'État,
- 1 384 000 € financés par la Région,
- 1 384 000 € assumés par le Département,
- 1 154 000 € à charge de la CdCLA.

En 2018, la CdCLA a versé 263 904,47 € à Eure Normandie Numérique.

Les montées en débit sur les communes

de Ménesqueville, Le Tronquay et Radepont ont été activées fin 2017. En 2018, les travaux de montée en débit ont débuté dans 10 communes : Amfreville-les-Champs, Beauficel-en-Lyons, Bosquentin, Houville-en-Vexin, Letteguives, Lorleau, Perruel, Rosay-sur-Lieure, Val d'Orger et Vascoeuil. Ces montées en débit seront activées en 2019.

L'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles Seine Eure

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la CdCLA adhère à l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure (AURBSE), qui compte parmi ses membres la Métropole Rouen Normandie, Seine Eure Agglomération, les communautés de communes Inter-Caux-Vexin, Eure-Madrie-Seine et la CdCLA.

Elle a pour missions, notamment :

- ▶ l'appui technique aux collectivités locales, en amont de la réalisation de leurs documents d'orientations stratégiques ou de leurs projets de territoires pour définir, avec elles, les grands enjeux et les grands équilibres de leur territoire,
- ▶ la production de données à toutes les échelles,
- ▶ l'observation dynamique et prospective permettant de souligner les mutations économiques, sociales et territoriales à partir de l'exploitation de ses bases de données.

En parallèle, l'AURBSE est une instance de discussion libre dans un contexte institutionnel en constante évolution. En y adhérant, les élus de la CdCLA ont souhaité pouvoir prendre part à ces réflexions.

En 2018, l'Agence a travaillé sur un observatoire des dynamiques territoires sur le périmètre de Lyons Andelle, il s'agit du Mode d'Usage de l'Espace (MUE). Cet outil permet de constater, sur la base de photos aériennes, les mutations qui se sont opérées entre deux années de référence (correspondant aux prises de vues des photos aériennes de l'IGN) à savoir en 2009 et en 2015. Le MUE rend compte des évolutions d'usage des sols et participe à mieux comprendre les dynamiques d'aménagement du territoire. Les techniciens de l'AURBSE ont répertorié l'usage de toutes les surfaces supérieures à 1 000 m². Ainsi, en 2019, l'agence rencontrera les maires de la CdCLA pour leur présenter ce travail et valider avec eux les changements d'affectation ayant eu lieu sur leurs communes. L'AURBSE poursuivra en 2019 son accompagnement de la CdCLA via une aide à la définition d'une vision prospective et planificatrice du territoire.



La voirie

Pour **assurer le confort et la sécurité des usagers** dans tous leurs déplacements, la Communauté de Communes Lyons Andelle (CdCLA) garantit le bon état des 270 km de voies communales reconnues d'intérêt communautaire. Pour cela, elle réalise différents travaux de création, d'aménagement et d'entretien de la voirie d'intérêt communautaire : travaux de gros entretien et travaux neufs de voirie, signalisation horizontale (marquage au sol), nettoyage des panneaux de signalisation, prestations de balayage et de fauchage, etc.

> Les travaux d'entretien de voirie

Ces travaux sont nécessaires à la **préservation du patrimoine voirie**. Les besoins de travaux, relevés par la communauté de communes ou signalés par les communes, sont **intégralement financés et gérés par la CdCLA**. En 2018, la CdCLA a réalisé des travaux de gros entretien dans les communes de Bacqueville, Charleval, Flipou, Lisors, Lyons-la-Forêt, Perriers-sur-Andelle, Pont-Saint-Pierre, Radepont, Renneville, Romilly-sur-Andelle, Rosay-sur-Lieure, Val d'Orger et Vandrimare pour un montant total de près de 380 000€ TTC. Ces travaux sont confiés à une entreprise extérieure spécialisée dans la création et l'aménagement des voiries.

Des travaux d'entretien sont également réalisés tout au long de l'année sur ces voies par les huit agents qui composent le service voirie. Des opérations de salage en période hivernale au reprofilage des voies en passant par le rebouchage des nids-de-poule, **ces agents oeuvrent quotidiennement pour améliorer et optimiser les conditions de circulation sur le territoire Lyons Andelle**.



> Les travaux neufs de voirie

En 2018, la CdCLA a réalisé des travaux neufs dans les communes de Bacqueville, Bourg-Beaudouin, Charleval, Fleury-sur-Andelle, Les Hogues, Letteguives, Lorleau, Lyons-la-Forêt et Romilly-sur-Andelle, à leur demande et avec leur participation financière. Les communes financent 50 % des travaux neufs réalisés par la CdCLA, à la demande des communes, via des fonds de concours. Le montant des travaux neufs est d'environ 520 000 € TTC en 2018 dont près de 245 500 € TTC financés par la CdCLA.



> Le marquage au sol et le nettoyage des panneaux de signalisation

Chaque année, la CdCLA entretient les marquages au sol et les panneaux de signalisation dans le but de **renforcer la visibilité** et donc la **sécurité des usagers**.

> Le balayage

Le balayage des caniveaux et bordures de voirie est réalisé quatre fois par an sur les voies bordurées situées en agglomération pour **améliorer l'écoulement des eaux et entretenir le réseau routier**. Cette prestation est exécutée par une entreprise extérieure spécialisée.

> Le fauchage

270 km de voiries sont « toiletées », trois fois par an. Un 1^{er} passage a lieu en mai et en juin, un 2^e en juillet et un dernier en septembre. L'entretien est externalisé à trois entreprises locales. La CdCLA réalise cet entretien dans une **démarche globale de développement durable**. Pour préserver l'environnement, le 1^{er} passage ne s'effectue pas sur toute la largeur du talus, le travail n'est réalisé dans sa totalité qu'une fois la reproduction de la faune et de la flore assurée. Le fauchage des routes départementales est pris en charge par le département.

> Les marchés de travaux

En 2018, **six marchés** de voirie ont été passés ou reconduits avec des entreprises extérieures :

- Maîtrise d'œuvre : SODEREF - *Etudes et réalisation de projets d'aménagement voirie.*
- Géomètre : AGEOSE - *Réalisation de levés topographiques.*
- Travaux neufs : COLAS - *Aménagement de voirie.*
- Travaux d'entretien : COLAS - *Réfection de voirie.*
- Fauchage : REALIVERT, FRANC & PINSON PAYSAGE *Fauchage des abords de voirie.*
- Balayage : LA SIGNALISATION ROUTIERE - *Balayage des voiries bordurées.*

Travaux de gros entretien et travaux neufs de voirie en 2018			
Communes	Localisation	Type d'aménagement	Montant HT*
Bacqueville	Rue Pigache	Réfection de la chaussée	7 950,31 €
	Rue des Cabarets	Remise en état des entrées sur trottoir	6 711,75 €
	Route de Bonnemare	Études non suivies de travaux	5 423,27 €
Bourg-Beaudouin	Rue de l'Église		5 523,21 €
Charleval	Côte Salée	Réfection de la chaussée	33 973,66 €
	Rue Fontaine Bulant	Remise en état des entrées sur trottoir	5 219,86 €
Fleury s/Andelle	Sente aux Lièvres**	Assainissement en traverse et réfection de la chaussée	88 367,10 €
Flipou	Rue des Peupliers	Réfection de la chaussée	28 093,58 €
Les Hogues	Rue de S ^{te} Honorine	Assainissement en traverse et réfection de la chaussée	133 816,61 €
Letteguives	Rue du Praix**		108 427,88 €
Lisors	Rue Plancards	Réfection de la chaussée	14 820,93 €
Lorleau	Rue de la Lieure	Assainissement en traverse et réfection de la chaussée	53 617,58 €
Lyons-la-Forêt	Allée des Tilleuls	Reprise assainissement en traverse et réfection de la chaussée	24 832,06 €
	Rue Vilaine	Réfection de la chaussée, poutre et assainissement en traverse	27 811,63 €
	Rue Benserade	Remise en état des pavés	1 931,50 €
Perriers s/Andelle	Les Moulineaux	Réfection de la chaussée	16 236,65 €
Pont-Saint-Pierre	Carrefour de la piscine		12 324,68 €
		Rue du Château	Purges et réfection de la chaussée
Radepont	Rue des Vignes	Réfection de la chaussée	36 234,09 €
Renneville	Rue des Moines		25 112,71 €
Romilly s/Andelle	Avenue de la Gare	Reprise des coussins par plateau	17 986,13 €
	Rue Blingue	Drive pharmacie**	30 494,31 €
Rosay-sur-Lieure	Rue du château**	Réfection de la chaussée	15 801,82 €
Val d'Orger	Rue de Grainville		22 589,91 €
			24 531,68 €
Vandrimare	Rue des écoles	Réfection de la chaussée et ilots	18 432,82 €
	Carrefour Bruyères des Gournets**	Aménagement du carrefour	30 426,91 €
Levés topographiques divers			2 233 €
Total des travaux de voirie HT :			878 003,90 €

L'éclairage public

La CdCLA assure l'entretien de **3 460 points lumineux** sur le territoire de l'Ex. Communauté de Communes de l'Andelle. En 2018, 367 lampes, 95 transformateurs, 53 amorces et 9 fusibles ont été changés. La CdCLA dispose de 343 illuminations de Noël. Le stockage, la maintenance, la pose et la dépose de

ces illuminations font l'objet d'un marché de service pluriannuel qui a été attribué à l'entreprise Blondel Électricité. Cette compétence a été harmonisée en 2018 et sera étendue à l'ensemble du territoire Lyons Andelle en 2019.

878 003

€ HT de travaux pris en charge par la CdCLA et les communes concernées

150

tonnes d'enrobés à froid

16

communes ont bénéficié de travaux de voirie

90

passes de fauchage (3 par commune)

2525

kilos de peinture appliqués pour la signalisation routière

* Montants estimatifs

** Travaux programmés en 2018 mais réalisés en 2019



L'amélioration du cadre de vie

La Communauté de Communes Lyons Andelle (CdCLA) exerce des compétences dans le domaine de la protection de l'environnement contribuant à l'amélioration du cadre de vie de ses habitants, notamment par le Service Public d'Assainissement

Non Collectif (SPANC), la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et la filière bois-énergie.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le SPANC est chargé du contrôle des installations d'Assainissement Non Collectif (ANC) conformément à la loi sur l'eau. La totalité des communes a déjà été contrôlée. Ces contrôles donnent lieu à une redevance. Comme l'oblige le Code Général des Collectivités Territoriales, le SPANC réalise les contrôles de bon fonctionnement et d'entretien des installations au maximum tous les 8 ans. Le contrôle de conception puis d'exécution des installations neuves (nouvelle installation ou réhabilitation) est assuré par le service de la CdCLA. Par ailleurs, il **renseigne et conseille les usagers** sur leur système d'assainissement. La CdCLA réalise, par le biais d'entreprises retenues dans le cadre d'un marché public, la mise aux normes

d'installations défectueuses présentant un risque sanitaire. Cette procédure permet aux usagers de bénéficier de subventions accordées par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et le département pouvant atteindre 70 % avec des plafonds de dépenses.

La CdCLA peut assurer, à la demande de l'utilisateur, l'entretien de son installation d'assainissement non collectif, via un prestataire retenu après une mise en concurrence.

En 2018, grâce à l'accompagnement du SPANC de la CdCLA, le nombre de réhabilitations privées lors des transactions immobilières a augmenté.

CHIFFRES CLÉS 2018

Contrôles d'installations neuves	Contrôles de conception	74
	Contrôles de bonne exécution	48
Contrôles d'installations existantes	Visites périodiques de bon fonctionnement et d'entretien	427
Réhabilitations	Études à la parcelle	16
	Travaux	5



La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

La CdCLA est compétente en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis le 1^{er} janvier 2018. Cette compétence s'exerce à

l'échelle des bassins versants en cohérence avec le cycle de l'eau. Le territoire de la CdCLA est principalement concerné par deux bassins versants : l'Andelle et l'Epte. Afin de

disposer d'une **expertise avérée** et de **mutualiser les moyens et les coûts** avec d'autres intercommunalités, la CdCLA adhère à deux syndicats : le Syndicat Mixte

du Bassin Versant de l'Andelle (SMBVA) et le Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte (SMBE). En 2018, la CdCLA a versé 170 706 € au SMBVA et 4 000 € au SMBE.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)



Depuis 2012, un « point info habitat » est proposé sur le territoire Lyons Andelle, permettant de maintenir la dynamique engagée autour de l'amélioration de l'habitat avec les précédentes

opérations.

Cette action a permis, entre 2012 et 2018, l'amélioration de **211 logements**, pour **3 200 000 €** de travaux réalisés par des entreprises locales financés par **2 000 000 €** de subventions de différents organismes, dont la CdCLA.

Au regard de la réussite de ce projet, la CdCLA, accompagnée

notamment du Département de l'Eure et de l'Agence nationale de l'habitat, renouvelle l'action jusqu'en 2020, avec pour objectif l'amélioration de 114 logements.

Pour ce faire, la CdCLA est accompagnée par SOLIHA Normandie. Les travaux subventionnés concernent :

- > L'adaptation des logements à la perte d'autonomie,
- > L'amélioration de la performance énergétique,
- > La lutte contre l'habitat indigne.

Pour permettre une meilleure prise en charge de ces travaux, la CdCLA intervient dans le financement des projets.

En 2018, la communauté de communes a versé 13 710 € d'aides à 8 projets et s'est engagée à soutenir 7 projets représentant 7 978 € d'aides, dont 5 projets concernant la maîtrise de l'énergie.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) Lyons Andelle

> Un projet territorial de développement durable

Le PCAET est une obligation réglementaire pour les collectivités de plus de 20 000 habitants. C'est un document de planification qui doit permettre de **lutter contre le changement climatique et d'adapter le territoire** à ces effets. Qualité de l'air, sobriété énergétique, développement des énergies renouvelables, réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction et gestion des déchets, déplacements, modes de production et de consommation... Autant de thématiques qui seront abordées dans l'élaboration du PCAET afin de **questionner et alimenter les politiques et programmes existants et futurs sous l'angle climat, air, énergie et d'identifier de nouvelles actions.**

> Les acteurs du PCAET

Face à la lutte contre le changement climatique et la préservation de la qualité de l'air, les responsabilités et leviers d'actions sont partagés entre tous les acteurs du territoire : entreprises, associations, citoyens, etc. **C'est l'intérêt de la concertation qui sera menée en 2019 afin de permettre de relever avec l'ensemble des acteurs du territoire ces défis environnementaux localement.**

> Les étapes du PCAET

1. Réaliser un **diagnostic territorial**.
2. **Élaborer** une **stratégie territoriale** et **définir des objectifs**.
3. **Co-construire** le **programme d'actions**.
4. **Mettre en œuvre** le **programme d'actions** et le respecter.
5. **Évaluer** le PCAET.

L'élaboration du diagnostic a débuté en 2018. Tout au long de la démarche, la CdCLA va mener un important travail de concertation, accompagnée par les bureaux d'études Rouge Vif et Ginger Burgeap.



La filière bois-énergie

En mars 2018, la CdCLA a répondu à un appel à projets lancé par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire pour **obtenir un soutien technique et financier** à la mise en œuvre d'une action préconisée dans le cadre des Ateliers du Territoire. Le dossier déposé par la CdCLA portait sur **l'étude de la création d'une filière bois-énergie** sur le territoire. **À l'échelle nationale, seulement 10 projets ont été retenus, dont celui de la CdCLA.** Ainsi, la communauté de communes bénéficiera d'une subvention de 70 000 € pour **étudier la faisabilité économique, technique et juridique de la structuration d'une filière bois-énergie.** Ce projet participera à la **diversification de l'économie locale et à la valorisation du paysage arboré de notre territoire.** La structuration de la filière bois-énergie s'inscrit en parallèle du PCAET, démarche stratégique de transition énergétique. Les bureaux d'études y travailleront tout au long de l'année 2019.

La petite enfance

Faire le choix de confier son enfant à autrui n'est pas anodin. Les parents ont besoin de modes d'accueil diversifiés adaptés à leurs besoins et de professionnels garantissant à chaque enfant un accueil de qualité. C'est pourquoi depuis plus de 15 ans, la politique petite enfance est au cœur de l'action publique de la communauté de communes. Les élus de la CdCLA ont créé et développé une offre complète et variée sur le territoire. L'évolution des services petite enfance témoigne de la volonté des élus d'accompagner chaque famille en respectant leurs choix, en leur offrant une diversité d'accueil et en s'adaptant à leurs attentes. Avec la création d'un guichet petite enfance depuis 2013, la CdCLA garantit aux parents du territoire un parcours unifié, simple et transparent, de l'information à l'attribution d'une place. En un même lieu et accompagné d'un professionnel, les parents à la recherche d'une solution d'accueil pour leur enfant trouvent un service complet : une information exhaustive sur l'ensemble des formes d'accueil, des conseils pour chaque situation familiale et selon le choix des parents, une pré-inscription en accueil collectif ou une orientation vers un assistant maternel agréé. Ce service a vocation à rendre plus facile la vie de tous les parents et futurs parents de la CdCLA.

L'accueil collectif et individuel

Les structures petite enfance de la CdCLA, crèches multi-accueils et halte-garderie, répondent aux besoins des familles qui souhaitent trouver un mode d'accueil collectif adapté à leurs enfants. Elles proposent un accueil continu aux enfants âgés de 3 mois à 5 ans résidant sur l'une des 30 communes de la CdCLA. Les assistants maternels du territoire répondent aux besoins des parents qui souhaitent bénéficier d'un accueil individuel adapté à leur situation familiale. **Au total, 575 enfants ont bénéficié d'un mode d'accueil sur le territoire Lyons Andelle et le guichet unique a recensé 140 demandes de modes d'accueil individuel et collectif sur l'année 2018.**

> Trois structures d'accueil collectif

Le service petite enfance est doté d'un **guichet unique** qui recense les demandes des familles et oriente les parents vers le mode d'accueil le plus adapté à leurs besoins. Les demandes d'accueil dans les deux crèches multi-accueils sont traitées lors de commissions d'attribution des places, trois fois par an (cf. ci-après). Le service petite enfance dispose de deux crèches multi-accueils de 25 et 20 places situées à Romilly s/Andelle (Récré-Andelle) et Vandrimare (L'Oisillon) et d'une halte-garderie de 10 places située à Perriers s/Andelle (Le Jardin

L'activité des structures en quelques chiffres :

	Récré Andelle	L'Oisillon	Le Jardin des Familles
Enfants accueillis	51	41	40
Familles	49	36	39
Heures réalisées	38 830	33 215	4 151
Professionnels éducatifs	10	7	2
Places	25	20	10

76196

heures d'accueil effectuées

575

enfants accueillis

74%

de fréquentation globale en structures multi-accueils*

140

demandes de modes d'accueil au guichet unique

21

agents*

*En moyenne à l'année

des Familles). Les structures visent à **garantir la sécurité** et la **qualité de l'encadrement** des enfants qui leur sont confiés. Elles proposent, tout au long de l'année, un accompagnement individualisé adapté aux besoins de chaque enfant.

> L'accueil individuel

Afin de répondre aux besoins des parents, environ 150 assistants maternels agréés exercent sur la CdCLA. Répartis sur l'ensemble du territoire, ils accueillent les enfants à temps partiel ou complet, **s'adaptant à chaque situation familiale.**

Les orientations du service

En 2018, le service petite enfance a mené des actions autour de **quatre grandes orientations** :

- > Accueillir collectivement et individuellement les enfants de 0 à 5 ans,
- > Soutenir la fonction parentale,
- > Accompagner et renforcer la professionnalisation des acteurs de la petite enfance,
- > Observer les besoins en matière de petite enfance.



> Un seul interlocuteur : le guichet petite enfance

Le guichet unique permet d'obtenir des informations sur les différents modes de garde proposés et de **trouver la solution la plus adaptée aux attentes des parents**. Une animatrice du RAMPE accueille les parents. **À l'écoute** de leurs besoins, elle les **conseille** et les **accompagne** dans le choix du mode de garde le plus approprié. Elle les **informe** sur les tarifs et les aides financières possibles pour déterminer le coût réel de leur participation.

> Les commissions d'attribution des places en crèche

En 2018, 48 demandes ont été traitées lors de trois commissions. La commission d'attribution a pu satisfaire 75 % des demandes, soit près de 36 familles. Une famille s'est vue proposer une autre solution d'accueil collectif (autre multi-accueil ou halte-garderie). La réorientation vers de l'accueil individuel par l'intermédiaire du RAMPE a concerné 23 % des familles. Dans le cas où la proposition de la commission ne satisfait pas la famille, elle a la possibilité de réitérer sa demande pour la commission suivante.

ZOOM

Des ateliers avec les artistes de la Spark Compagnie

La Spark Cie, en résidence artistique à la CdCLA, a proposé des ateliers peinture avec les assistants maternels du territoire lors des ateliers du RAMPE en avril 2018. Les professionnels et enfants de l'Oisillon ont également travaillé avec la compagnie en associant le personnage « José », fil conducteur de la résidence artistique, à tous les temps de vie quotidienne de la structure. Un partenariat haut en couleur !



Le Relais Assistants Maternels Parents Enfants (RAMPE) La Marelle

La Marelle est un lieu d'accueil, d'information et d'échanges pour les enfants, les parents et les assistants maternels. Deux antennes sont ouvertes pour couvrir les besoins sur l'ensemble du territoire : l'une à Pont-Saint-Pierre et l'autre à Perriers-sur-Andelle.

> Un lieu de médiation

Pour les parents à la recherche d'un mode d'accueil, le RAMPE propose une **mise en relation** avec les assistants maternels agréés du territoire, une information sur les droits et les devoirs des employeurs, des **réunions-débats** autour de l'éveil et le développement de l'enfant. Pour les assistants maternels en recherche d'informations sur la profession, la Marelle propose des **temps de formations et professionnalisation**, une **médiation** pour la réalisation des contrats de travail, des **informations** sur les conditions d'agrément.

> Un lieu d'animation et d'échanges

Le RAMPE propose également des temps d'animation en direction des familles et des assistants maternels ainsi que des temps d'éveil et d'expression pour les enfants. Ces animations ont pour but de **faciliter les échanges**, de **participer à la professionnalisation des assistants maternels** et de **favoriser la socialisation des enfants**. **En 2018, 245 ateliers ont été proposés par le RAMPE, 2 fêtes et 6 animations en partenariat avec d'autres structures du territoire.**

LES TEMPS FORTS

- > Fête de l'Enfance,
- > Soirée avec la PMI* à destination des assistants maternels,
- > Conférence-débat à destination des parents,
- > Accompagnement et échange individuel avec une psychologue dans le cadre du « Point écoute parents »,
- > Fêtes des parents, carnaval et chasses aux œufs,
- > Formation continue des assistants maternels,
- > Randonnée-rencontre à destination des assistants maternels,
- > Concert de musique à L'Oisillon,
- > Mini-ferme au Jardin des Familles,
- > Spectacles de fin d'année. * Protection Maternelle et Infantile

Perspectives 2019

- > **Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) 2019/2022.**
- > Réduction de l'usage des produits d'entretien par la mise en place du **bio-nettoyage vapeur** au sein des structures.
- > **Construction d'un Projet éducatif global** avec les services enfance et jeunesse.
- > **Mise en place de l'Observatoire de la Petite Enfance Lyons Andelle « OPELA »** : nouvel outil permettant de s'adapter aux évolutions pour répondre au mieux aux besoins de la population en matière de petite enfance.



L'enfance

Suite à la création de la CdCLA, une étude a été engagée sur le périmètre des compétences petite enfance, enfance et jeunesse afin d'harmoniser les champs d'action de la nouvelle intercommunalité au 1^{er} janvier 2019. L'Ex. CdC du Canton de Lyons-la-Forêt était compétente dans le domaine périscolaire et extrascolaire, alors qu'au sein de l'Ex. CdC de l'Andelle, ce sont les communes qui étaient compétentes en la matière. Dans l'attente d'une harmonisation de la compétence enfance-jeunesse, la Communauté de Communes Lyons Andelle assure la gestion de trois accueils collectifs périscolaires et d'un centre de loisirs sur le territoire Lyons Andelle. Les élus continueront de travailler sur la politique enfance-jeunesse en 2019 dans le but de proposer un service homogène à l'ensemble des habitants du territoire Lyons Andelle.

Les objectifs du service

46 796

heures d'accueil effectuées toutes structures confondues

18

enfants ont participé au séjour à Torchamp

24

enfants accueillis en centre de loisirs / mercredi*

47

enfants accueillis en centre de loisirs en juillet / jour*

52

enfants accueillis en garderies périscolaires / jour*

*en moyenne

- > Permettre à tous les enfants de la nouvelle intercommunalité de profiter des actions en faveur de l'enfance mises en place par la CdCLA,
- > Rendre les services proposés accessibles à tous par la mise en place de transports pour ne pas isoler certains enfants,
- > Mettre en place un service de qualité et adapté aux demandes des familles,
- > Permettre aux enfants de partir en vacances,
- > Proposer un encadrement de qualité,
- > Élaborer un projet pédagogique mettant l'enfant au centre des préoccupations.

Les actions en faveur de l'enfance

> Les garderies périscolaires

Trois garderies périscolaires sont gérées en direct par la CdCLA :

- Accueil périscolaire du regroupement scolaire de Vascoeuil/Les Hogues/Perruel - *Salle Chapelière à Vascoeuil.*
- Accueil périscolaire du regroupement scolaire de Touffreville/Rosay-sur-Lieure/Ménesqueville/Lisors - *Salle polyvalente de Touffreville.*
- Accueil périscolaire du regroupement scolaire de Lyons-la-Forêt/Le Tronquay - *École Maurice Ravel à Lyons-la-Forêt.*

Le fonctionnement est le même pour les trois accueils périscolaires en période scolaire. Elles accueillent les enfants à partir de 7h et jusqu'à

19h. Les tarifs varient entre 1,10 € et 2,90 € pour la garderie du matin et entre 1,85 € et 3,95 € pour la garderie du soir, en fonction du quotient familial.

> Le centre de loisirs

Les mercredis, un centre de loisirs est ouvert à Vascoeuil. Les familles peuvent déposer leurs enfants sur site entre 7h et 9h30, et venir les chercher entre 17h30 et 19h. Ils ont également la possibilité de les déposer et les récupérer entre 7h et 8h30 puis de 18h à 19h sur les sites de Touffreville et Lyons-la-Forêt.

Sous un fonctionnement identique, l'accueil est proposé lors des vacances de printemps et de juillet.

Le séjour enfance

La CdCLA propose un séjour pour les 7-11 ans. En 2018, 18 enfants sont partis à Torchamp, dans l'Orne, du 30 juillet au 3 août 2018. Ils se sont initiés à différents sports : tir à l'arc, pêche, équitation, escalade, kayak, course d'orientation et VTT.





Les enfants au centre de loisirs pendant les vacances de printemps 2018.

Les transports

La CdCLA prend en charge les transports scolaires des enfants et des jeunes sur le territoire de l'Ex. Communauté de Communes de l'Andelle. Elle reverse aux communes membres la part qui n'est pas financée par la Région. À travers ce dispositif, la CdCLA assure la gratuité des transports pour tous les jeunes scolarisés de son territoire de la maternelle au lycée. En 2018, le montant de cette aide s'est élevé à 190 912 €.

Dans le cadre d'une convention, la CdCLA met à disposition du Syndicat Intercommunal Ensemble Aquatique Ludique Vallée Andelle (SIDEAL) un car et un chauffeur pour le transport des élèves se rendant à la piscine de Pont-Saint-Pierre sur le temps scolaire. En 2018, le coût de ce service a été facturé 55 000 € au SIDEAL.

Les rythmes scolaires

Depuis la rentrée 2014, les enfants du territoire avaient école sur 4,5 jours et bénéficiaient gratuitement, en fin de journée, de Temps d'Activités Périscolaires de qualité grâce à l'intervention de professionnels dans les domaines culturel, artistique et sportif. En 2018, un retour à la semaine de 4 jours a été plébiscité pour l'ensemble des communes de la CdCLA, annonçant de fait, le non-renouvellement du Projet Éducatif de Territoire (PEdT)



et la fin des TAP en juillet 2018. Sur ces quatre années de mise en œuvre, de nombreux intervenants ont fait découvrir des disciplines variées aux enfants du territoire, orchestré localement par les coordinateurs locaux. Ils ont ainsi œuvré ensemble aux ambitions initiales de la réforme : l'ouverture et l'éveil artistique, culturel et sportif des enfants et le développement du lien entre temps scolaire et périscolaire.

Fréquence Andelle

La web-radio Fréquence Andelle est un projet porté conjointement par l'Éducation Nationale et la communauté de communes.

Projet fédérateur, Fréquence Andelle utilise les technologies de la communication et permet une **mise en réseau des écoles du territoire** autour d'un projet réunissant les enseignants et les élèves des écoles maternelles et élémentaires. Les émissions sont diffusées en direct d'une école le vendredi matin, sur le site internet de la CdCLA. Les parents sont aussi invités à

venir écouter les enfants en direct dans l'école le jour de la diffusion. Ensuite, il est possible de réécouter et de podcaster les émissions pendant plusieurs semaines. Fréquence Andelle permet de **valoriser les initiatives territoriales** culturelles, sportives (invités, reportage...), etc., et de relayer l'information dans ces domaines.



La saison 2017-2018 a réuni 25 écoles primaires, 80 classes soit environ 1 900 élèves, ainsi que le collège de Fleury-sur-Andelle autour de 22 émissions. Suite à la fusion, **5 écoles** faisaient de la radio pour la première fois cette saison. **Plus de 1 900 élèves** du territoire, de la petite section au collège, se sont exprimés à la radio. Cette saison a été marquée par de nombreux temps forts : les interviews de M. Le Chanony, Inspecteur de l'Éducation Nationale, M. Khelifi, Inspecteur de l'Éducation Nationale adjoint, M. Le Mercier, Directeur académique des services de l'Éducation Nationale et la visite de journalistes de la chaîne de télévision France 3 Normandie dans le cadre d'un reportage « Les radios associatives normandes ont du talent », diffusé sur la chaîne.

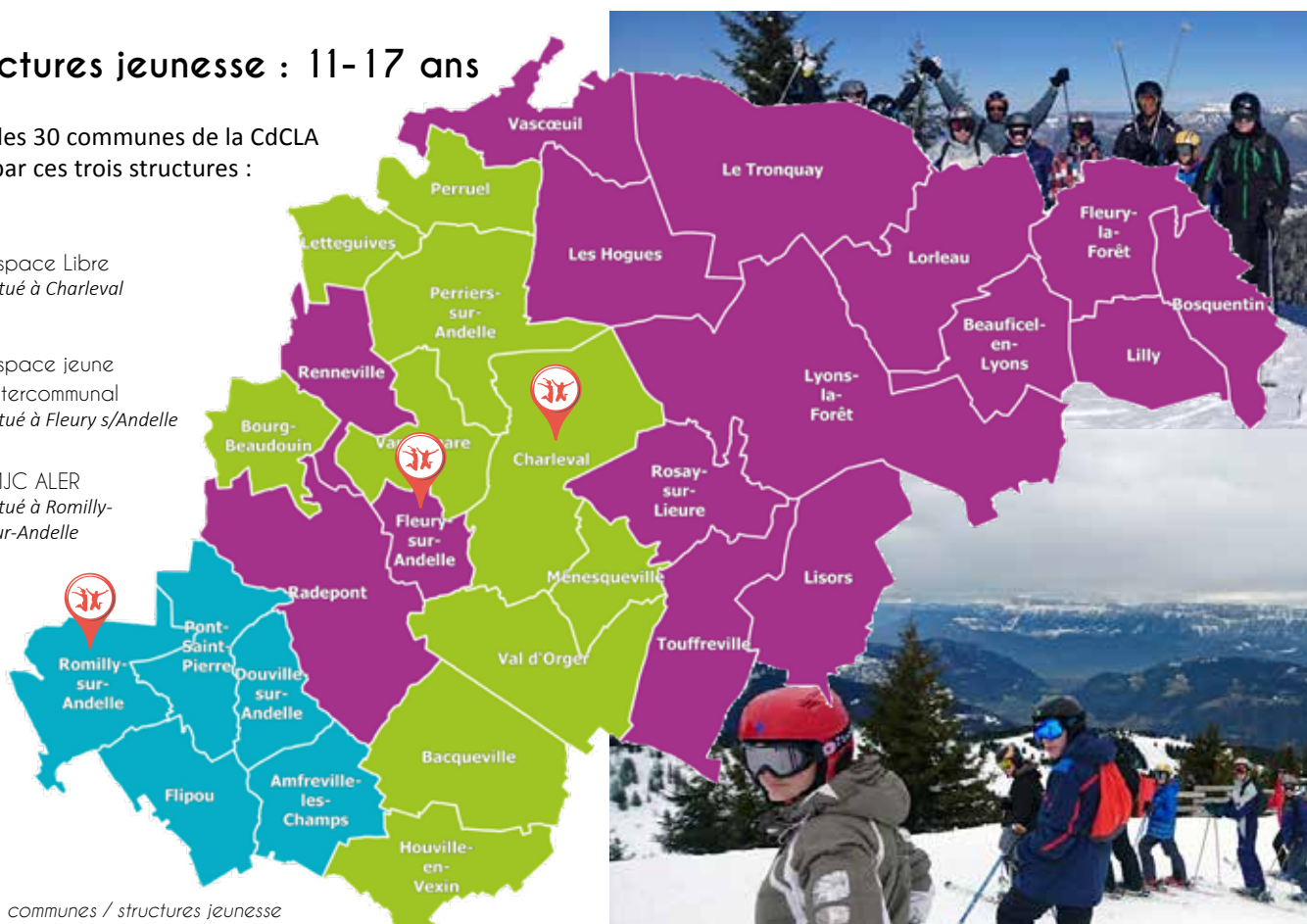
La jeunesse

Depuis plus de 20 ans, les élus communautaires et municipaux s'engagent dans des politiques éducatives et de loisirs à destination des enfants et des jeunes. La gestion des actions jeunesse est jusqu'à présent mixte : une gestion directe de l'espace jeunes situé à Fleury-sur-Andelle et une gestion déléguée à deux partenaires associatifs, la MJC ALER et le Centre social Espace Libre. Ces associations travaillent sous conventionnement avec la Communauté de Communes Lyons Andelle (CdCLA) pour proposer et permettre aux jeunes âgés de 11 à 17 ans de seize communes, d'avoir accès à des activités de loisirs éducatifs sur les périodes périscolaires et extrascolaires. Suite à l'étude sur les compétences petite enfance, enfance et jeunesse, la CdCLA assurera la gestion directe des trois espaces jeunes du territoire Lyons Andelle à compter du 1^{er} janvier 2019.

Les structures jeunesse : 11-17 ans

L'ensemble des 30 communes de la CdCLA est couvert par ces trois structures :

- Espace Libre
situé à Charleval
- Espace jeune
intercommunal
situé à Fleury s/Andelle
- MJC ALER
situé à Romilly-
sur-Andelle



Répartition des communes / structures jeunesse

Le fonctionnement des structures

> Les structures jeunesse gérées en direct

La CdCLA a proposé des actions jeunesse aux 11-17 ans au sein de la structure basée à Fleury-sur-Andelle. En 2018, l'espace jeunes était ouvert : les lundis, mardis et jeudis soir de 17h00 à 19h00 et les mercredis de 13h30 à 17h30 en période scolaire ; du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 sur l'ensemble des vacances scolaires (excepté les vacances de fin d'année).

> Les structures jeunesse gérées en délégation

Les structures basées à Charleval, en délégation au Centre Social Espace Libre et à Romilly-sur-Andelle, en délégation à la MJC ALER ont proposé des activités sur les temps périscolaires (midi et soir et mercredi pour la structure de Charleval), ainsi que certaines périodes de vacances (fermeture en août et décembre) aux jeunes âgés de 11 à 17 ans.

La politique jeunesse

Les élus ont la volonté de mettre en oeuvre une politique qui vise une intégration pleine et entière du citoyen en devenir.

Les grandes orientations

- > Favoriser l'accessibilité à une offre de service optimisée pour tous,
- > Promouvoir une véritable continuité de services,
- > Faciliter l'interaction avec tous les partenaires impliqués.

Les principaux objectifs

- Garantir l'accès au service au plus grand nombre, sans contrainte de lieu de résidence,
- Proposer un service de qualité,
- Créer des passerelles entre les services communautaires, notamment l'enfance, le sport et la culture.

Des actions concrètes en direction des jeunes



> L'aide au Permis B et AM

Ce dispositif concerne les jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans inscrits à la Mission Locale Évreux Louviers Val-de-Reuil et résidant sur le territoire Lyons Andelle. Un partenariat est établi avec la Mission Locale qui repère et accompagne les jeunes dans leurs démarches d'insertion professionnelle. La CdCLA priorise l'accompagnement des projets d'insertion pour lesquels la mobilité est un frein à l'accès à l'emploi. Pour le dispositif « Permis citoyen », la CdCLA prend en charge 80 % du coût global du permis, fixé sur la base de 25h de conduite. En contrepartie, les bénéficiaires effectuent des heures d'engagement citoyen auprès d'une collectivité, d'une association ou d'une entreprise du territoire, proportionnellement au montant de l'aide apportée. **En 2018, cinq jeunes ont bénéficié de ce dispositif.**

> L'Opération Sac Ados

Cette action est une aide au premier départ autonome des jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans

Les séjours jeunesse

En 2018, deux nouveaux séjours ont été proposés aux jeunes du territoire :

- > **Un séjour neige** du 3 au 10 mars 2018 au Collet d'Allevard en Isère. 21 jeunes du territoire âgés de 13 à 17 ans ont ainsi pratiqué le ski.
- > **Un séjour « télé-réalité »** du 21 au 28 octobre 2018 à Damville dans l'Eure. 24 jeunes ont ainsi été sensibilisés à la réalité des tournages de la télé-réalité en créant leur propre émission. Une manière de les interroger sur cette thématique de manière divertissante.

résidant sur le territoire de la CdCLA.

Au-delà de l'aide financière de 135 €, le dispositif permet aux jeunes adultes de bénéficier d'un accompagnement dans leur projet de vacances, par un agent de la CdCLA, afin de faciliter le départ et de lever les appréhensions de ces derniers. **En 2018, la CdCLA a aidé 15 jeunes du territoire à partir en vacances autonomes.**

> L'aide au BAF/A/BAFD

Cette aide favorise l'emploi des jeunes âgés de 17 à 25 ans qui résident sur le territoire de la CdCLA, en leur permettant d'obtenir un diplôme reconnu et, ainsi, accéder à un premier emploi rémunéré. La CdCLA finance, avec la CAF de l'Eure, les formations théoriques et accompagne les bénéficiaires dans leurs recherches de stage pratique. **En 2018, 28 formations ont été financées pour un montant de 13 869 €.**

Perspectives 2019

Une politique jeunesse intercommunale ambitieuse

Pour avoir une meilleure lisibilité de la politique enfance jeunesse, prendre en compte l'individu dans son parcours de vie de 0 à 25 ans, offrir des conditions d'accès au service équitables et optimisées pour tous et ainsi une cohérence éducative sur le territoire, les élus ont fait le choix d'assurer la gestion directe de toutes les structures jeunesse à compter du 1^{er} janvier 2019. La gestion directe par la CdCLA permettra de proposer un maillage territorial cohérent, de faciliter la mobilité des jeunes, d'instaurer une politique tarifaire adaptée et harmonisée et ainsi de gommer les disparités territoriales.

Favoriser l'accès aux vacances des jeunes

Pour permettre au plus grand nombre de partir, la CdCLA développera son offre de camps et séjours à des tarifs attractifs établis en fonction du quotient familial. Ainsi, 7 séjours seront proposés en 2019.

Les seniors

Elue déléguée à l'action sociale :

M^{me} Sylviane Fouquet
12^e vice-présidente

Référente à la CdCLA :
Audrey Géraud



Le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie (personnes âgées, handicapées, malades, accidentées, etc.) est une priorité pour les élus de la Communauté de Communes Lyons Andelle (CdCLA). Plus de 100 aides à domicile interviennent auprès d'environ 450 bénéficiaires. La CdCLA propose trois services à ses habitants : l'aide à domicile, la livraison de repas à domicile et le transport à la demande.

L'aide à domicile

> Un service de qualité

Les élus et les agents de la CdCLA souhaitent **contribuer au bien-être** des personnes ayant besoin d'une aide ou d'un accompagnement à domicile et **proposer un service de qualité à l'écoute des usagers et des salariés**. Le Service d'Aide à Domicile (SAD) de la CdCLA intervient sur toutes les communes du territoire Lyons Andelle. Le Département délivre une autorisation au service pour intervenir auprès des usagers bénéficiant de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, de la Prestation de Compensation du Handicap et de l'aide sociale. Les publics ciblés sont les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes handicapées et les personnes âgées de moins de 60 ans ayant besoin d'une aide temporaire (sur présentation d'un certificat médical).

> Une évaluation des besoins

Le SAD propose, dans un premier temps par l'intermédiaire de trois responsables de secteur, une analyse de la demande de l'utilisateur afin d'y répondre au mieux. Elle permet :

- Une évaluation des besoins,
- Une aide à la constitution des dossiers d'aide financière,
- Une présentation du fonctionnement du SAD.

> Des prestations adaptées au public

Dans un deuxième temps par l'intermédiaire d'aides à domicile formées, le SAD peut intervenir auprès des bénéficiaires pour :

- Les soins d'hygiène,
- L'aide aux transferts,
- L'aide aux repas,
- Les courses,
- L'entretien du logement,
- Des activités de loisirs,
- Le maintien du lien social.

Les interventions sont programmables du lundi au dimanche de 7h00 à 20h30.

> Un accompagnement personnalisé

Les responsables de secteur assurent un suivi de l'évolution de la situation globale du bénéficiaire du SAD. Elles assurent également la coordination des aides à domicile et la communication avec les autres professionnels intervenant au domicile. Elles peuvent modifier l'organisation du planning afin de répondre aux nouveaux besoins exprimés ou repérés.

BILAN GÉNÉRAL		2018
Nombre d'heures d'intervention	Total	88 280 h
	Heures semaine (du lundi au samedi)	80 010 h
	Heures dimanches et jours fériés	8 377 h
Nombre de prestations effectuées par an		119 423
Nombre moyen mensuel de salariés intervenants au service		84
Nombre moyen mensuel de bénéficiaires		337

112

aides à domicile

451

bénéficiaires

88 280

heures d'intervention effectuées

30 000

repas livrés environ



ZOOM

L'amélioration des conditions de travail

L'aide, l'accompagnement et le soin au domicile des personnes fragilisées par le vieillissement ou la situation de handicap sont des priorités pour les élus de la CdCLA. Convaincus du lien intrinsèque entre prestations de qualité, bien-être et santé au travail des professionnels intervenants au domicile, les élus de la CdCLA ont souhaité engager une démarche promouvant de meilleures conditions de travail. C'est ainsi qu'en 2017, la CdCLA a formé près de 95 aides à domicile à l'utilisation du matériel médical. Dans la continuité de cette démarche, le service aide à domicile a entrepris en 2018 une étude sur les conditions de travail dans le but de mettre en place des outils pour les améliorer. Dans ce cadre, la CdCLA a mandaté le Centre de gestion de l'Eure. Une ergonome a donc analysé les pratiques professionnelles des aides à domicile dans le but de réduire les accidents de travail, prévenir le risque de maladie professionnelle et maintenir une qualité de prestation au domicile des usagers du service aide à domicile.



La livraison de repas à domicile

La livraison de repas à domicile est un **service pratique et souple** utilisé pour quelques jours ou pour de longues périodes. Destiné à tous les habitants du territoire qui en font la demande sous 48h, ce service assure la livraison de repas équilibrés avec trois véhicules frigorifiques. Les repas sont fabriqués par un prestataire extérieur et peuvent s'adapter à des régimes spécifiques (sans sel, sans sucre, sans sel et sans sucre). Chaque repas est composé d'un potage, d'une entrée, d'un plat, d'un produit laitier, d'un dessert, d'un goûter et d'une demi-baguette. Le bénéficiaire élabore son propre menu en fonction de plusieurs choix. Les livraisons s'effectuent du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, les repas du samedi et du dimanche

sont livrés le vendredi. **En 2018, plus de 30 000 repas ont été livrés à 182 bénéficiaires.**

Le transport à la demande

Le service est destiné aux bénéficiaires de l'aide à domicile et/ou de la livraison de repas à domicile. Les transports sont possibles du lundi au vendredi de 14h00 à 16h30 pour de nombreux motifs : rendez-vous médical, courses, visite chez un ami, rendez-vous chez le coiffeur, etc. Ce service est gratuit sur les communes de la CdCLA. Pour répondre à la demande des usagers, les transports sont possibles en dehors du territoire. Ils sont facturés 0,35 €/km à la sortie de la CdCLA. **En 2018, 217 transports à la demande ont été effectués auprès de 22 bénéficiaires.**

Quelques temps forts en 2018...

- ▶ En janvier 2018, la CdCLA a signé un **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)** avec le département de l'Eure pour une durée de 3 ans. Ce contrat a pour objectif de cadrer les services d'aide à domicile de l'Eure dans leur gestion budgétaire et de fixer des objectifs de rationalisation.
- ▶ Les interventions du service ont lieu entre 7h00 et 20h30. Afin de gérer les urgences qui peuvent survenir pendant la prestation, les horaires d'accueil téléphonique ont été élargis sur la même tranche horaire afin de **garantir la continuité du service public.**

La CdCLA, un lieu d'écoute

> Une permanence au CIDFF

La communauté de communes a mis en place des permanences juridiques avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) qui sont assurées le 1^{er} mardi après-midi de chaque mois au Centre Social Espace Libre à Charleval et le 3^e mardi après-midi de chaque mois à la mairie de Romilly-sur-Andelle.



> Les autres permanences

Une assistante sociale assure des permanences au siège de la CdCLA : le mardi matin tous les 15 jours sur rendez-vous uniquement. Des permanences ont lieu pour les demandeurs d'emploi : Pôle Emploi, Mission Locale, etc. (cf. p. 23). **Pour offrir un service au plus proche des habitants et répondre à leurs besoins, de nouvelles permanences seront mises en place en 2019 avec Dynamic'Emploi, L'EPIDE et Initiative Eure.**

Le sport

Rendre le sport accessible à tous est un des objectifs majeurs des élus de la CdCLA. Elle assure la promotion et le développement des activités sportives auprès des écoles et des associations. L'offre sportive a été harmonisée à l'échelle du territoire Lyons Andelle. Ainsi, depuis la rentrée scolaire 2017-2018, les interventions EPS (Éducation Physique et Sportive) sont dispensées dans chaque classe élémentaire du territoire, à raison de deux cycles dans l'année. Aussi, les différentes actions sportives mises en place par la CdCLA sont ouvertes à l'ensemble des habitants du territoire.

La pratique sportive dans le cadre scolaire

> L'EPS dans les classes élémentaires

Chaque classe élémentaire se voit dispenser deux cycles d'EPS dans l'année sportive (un cycle pour les classes bénéficiant du kayak) par un éducateur sportif de la CdCLA. Chaque cycle se compose de six à huit séances d'une heure avec une progression dans l'activité. Une programmation est faite sur l'ensemble du parcours scolaire afin, qu'à son entrée au collège, l'enfant ait pu pratiquer et découvrir l'ensemble des familles sportives (combat, raquette, collectif, gymnique, artistique, athlétique...).

> L'apprentissage du kayak

Depuis la rentrée de septembre 2018, la communauté de

communes garantit à nouveau un encadrement spécifique pour l'apprentissage du kayak sur l'Andelle sur le temps scolaires. Plus de 160 élèves de CM2 ont ainsi pu profiter des nouveaux aménagements de la base kayak pour découvrir cette activité. Huit classes de CM2 se sont vues dispenser seize séances de kayak de septembre 2018 à juin 2019. Après deux années d'interruption, les élèves pagaient à nouveau dans un cadre magnifique, au pied de la Filature Levavasseur.

> La natation scolaire

Un maître-nageur est mis à disposition à la piscine de Lyons-la-Forêt afin d'encadrer les séances de natation scolaire d'une partie des classes du territoire.

Les actions sportives hors temps scolaire

Les éducateurs sont également chargés d'animer des actions sportives en dehors du temps scolaire, en partenariat avec les structures enfance-jeunesse et les associations sportives du territoire. **En 2018, cinq temps forts sportifs ont été proposés aux habitants du territoire.**

> Les Lauréats sportifs

Cette cérémonie met à l'honneur les habitants du territoire qui se sont distingués dans leur discipline sportive de prédilection. **En 2018, 16 récompenses ont été attribuées devant plus de 200 personnes pour mettre à l'honneur des résultats sportifs individuels et collectifs, mais aussi les nombreux bénévoles qui font vivre quotidiennement les associations du territoire.**



> Le Raid' Lyons Andelle

Nouvelle formule en 2018 pour le Raid' proposé depuis une quinzaine d'années par la CdCLA. Une **cinquantaine de participants** répartis en 6 équipes se sont affrontés pendant deux jours autour de disciplines sportives variées : courses d'orientation, kayak, run and bike, tir à l'arc et course d'orientation nocturne. **C'est l'équipe de l'Association Sportive de la Vallée de l'Andelle (ASVA) qui a remporté l'édition 2018 du Raid' Lyons Andelle en 6h57.**

Un territoire **jeune, dynamique** et ouvert

> La fête du sport

Anciennement appelée « *Sport, Santé : les défis d'Andy !* », la fête du sport vient ponctuer une année sportive riche sur le territoire. Organisée conjointement avec les associations sportives, la fête du sport est un rendez-vous sportif incontournable du territoire. **En 2018, près de 800 personnes sont venues à la rencontre de la trentaine d'associations présentes.**



> J'apprends à nager

Dans le cadre scolaire, à la fin du CM1, les élèves du territoire effectuent un test de natation qui leur permet de valider, ou non, ce dernier. Afin d'offrir la possibilité aux élèves, qui ont échoué, de repasser ce test et de le valider, la CdCLA a mis en place le dispositif « J'apprends à nager » qui permet à ces élèves d'avoir des cours en groupe réduit et de les familiariser avec l'élément particulier qu'est l'eau. **Un stage pour huit jeunes a eu lieu pendant les vacances d'automne 2018.**

> Les samedis kayak en famille

Ces descentes kayak gratuites et ouvertes à tous les samedis de juin permettent aux habitants du territoire de s'initier à une pratique sportive innovante et découvrir le territoire sous un nouvel angle. **En juin 2018, près d'une centaine d'habitants du territoire ont pu découvrir ou redécouvrir les monuments qui bordent l'Andelle, à bord de leur kayak.**

Les gymnases et plateaux sportifs

La CdCLA adhère au Syndicat Mixte de Gestion des Gymnases (SMGG) qui assure la gestion et l'entretien des gymnases rattachés aux collèges de Fleury-sur-Andelle et Romilly-sur-Andelle. **En 2018, la contribution de la communauté de communes s'élevait à 255 697 €.**

Par ailleurs, le territoire Lyons Andelle dispose de dix plateaux sportifs dans les communes de Bacqueville, Douville-

sur-Andelle, Fleury-sur-Andelle, Grainville-Val d'Orger, Ménesqueville, Perriers-sur-Andelle, Radepont, Romilly-sur-Andelle, Rosay-sur-Lieure et Vascoeuil. **Pour développer les sports de loisirs en libre accès sur le territoire, trois nouveaux équipements sportifs seront construits en 2019 : deux plateaux sportifs à Charleval et Vandrimare, ainsi qu'une aire de jeux récréative et sportive à Amfreville-les-Champs, conjointement avec la commune de Flipou.**

Le soutien aux associations

> L'école de football intercommunale

Afin d'accueillir les jeunes footballeurs du territoire dans les meilleures conditions possible, l'Ex. CdC de l'Andelle a construit à Pont-Saint-Pierre, sur un terrain appartenant à Romilly-sur-Andelle, une école de football intercommunale.

Cette dernière est composée d'un bâtiment de 423 m² comprenant des vestiaires et des bureaux, d'un terrain d'entraînement et d'un terrain destinés aux « U11 - U13 ».

La gestion de cet équipement a été confiée par convention au RPFC (Romilly-sur-Andelle, Pont-Saint-Pierre, Football Club).



> Les conventions d'objectifs avec les clubs sportifs

la CdCLA signe des conventions d'objectifs avec les associations de sport collectif répondant à certains critères, pour financer les actions portées à destination des habitants du territoire.

En 2018, trois associations sportives ont bénéficié d'un conventionnement avec la CdCLA.



L'action culturelle

Elue déléguée
à la culture :
M^{me} Aline Bachelet
4^e vice-présidente

Référente à la CdCLA :
Véronique Youinou



La Communauté de Communes Lyons Andelle (CdCLA) propose une programmation culturelle ouverte à tous les publics du territoire afin de favoriser l'accès à la culture. Les élus souhaitent mettre la culture au cœur de leur action comme un levier de développement local. Après le collectif d'artistes « HSH Crew », la CdCLA a accueilli en 2018 une nouvelle compagnie en résidence : « la Spark Compagnie ». Différentes disciplines et compétences sont présentes au sein de cette équipe. La participation des habitants, générateur de lien, est au cœur de leur projet.

La programmation 2017/2018

De nombreux spectacles ont jalonné la saison dans différentes communes, une programmation éclectique et nomade qui a rayonné sur l'ensemble du territoire.

Actions	Compagnies & intervenants	Lieux
Ouverture de saison	« Le cirque démocratique de la Belgique » par la compagnie Pol & Freddy	Halle / Perriers-sur-Andelle
Festival de cinéma	Festival des à-côtés « Un autre regard » : projection de 10 films	Salle des fêtes / Lyons-la-Forêt
	Le mois du film documentaire : « Coup pour coup » et « Merci patron »	Salle Charles IX / Charleval
Festival Chant d'Elles	« Garçons » par Zaza Fournier, Cléa Vincent et Chloé Lacan	Salle Calvo / Pont-S'-Pierre
Magie mentale et sciences	« Petit spectacle entre amis » par Scorpène et exposition « Voir la Lumière »	Salle Aragon / Romilly-sur-Andelle
Sortie hors les murs	« Piano sur le fil » par Bachar Mar Khalifé et Gaëtan Levêque	Cirque-Théâtre d'Elbeuf
Opéra de Rouen	« Pierre et le Loup » par l'Orchestre de l'Opéra de Rouen Normandie	Salle socio-culturelle / Vandrimare
Marionnettes et théâtre	« Le Petit Poucet » par la compagnie Le K	Salle Calvo / Pont-S'-Pierre
Festival SPRING / Cirque	« 8M3 » par l'atelier Lefevre & André	Foyer rural / Grainville
	« Le paradoxe de Georges » par la compagnie L'absente et Yann Frisch	Cirque-Théâtre d'Elbeuf
Lecture-spectacle et théâtre jeune public	« Ainsi va la vie » et « Réfugié.e.s en 9 lettres » par la Spark Compagnie	Bibliothèque / Romilly-sur-Andelle Salle Calvo / Pont-S'-Pierre
Festival TERRES DE PAROLES	« Une histoire irlandaise » par Kelly Rivière et « Les bijoux de pacotilles » par Céline Milliat	Pré-Boulay / Fleury-la-Forêt
Balade contée	« Mon royaume pour un cheval » par la compagnie Contes Gouttes	Chez Laure et Paul / Ferme de Lisors
Tremplin de musiques actuelles	« Légitime », « Yellow stone », « Silver Tray » et « Furious Georgettes »	Salle Aragon / Romilly-sur-Andelle
Clôture de saison	Grande fête mise en scène par la Spark Compagnie	Château de Saint-Crespin / Lorleau

L'école du spectateur

La CdCLA offre aux enfants des écoles un spectacle chaque saison. C'est une volonté politique forte des élus d'apporter aux plus jeunes les bases d'une connaissance et d'un regard culturel, nécessaire à l'éducation. En proposant des spectacles hors les murs au jeune public, la CdCLA poursuit son rôle de médiation et donne l'occasion à nos enfants de devenir de vrais spectateurs. Cette saison, **735 enfants** de maternelle et de CP ont découvert différents lieux culturels de la Région.

Les spectacles programmés, en plus de leurs qualités artistiques, font toujours l'objet d'une réflexion faisant écho à des interrogations. Susciter des débats avec les enfants participe à bousculer les idées reçues et contribue

à former le jeune public dans son parcours culturel. Pour chaque spectacle un dossier pédagogique a été proposé aux enseignants de façon à mener avec les enfants un travail en amont du spectacle.

Spectacles	Enfants	Lieux
« Pillowgraphics » par la Cie La BaZooKa	47	L'Arsenal Val-de-Reuil
« M.M.O » par la Cie Lionel Hoche	49	
« Nikolais Dance Theater » par Ririe-Woodbury Dance Company	89	
« Le Petit Poucet » par la Cie Le K	165	
« C'est quand qu'on va où !? » par Galapiat Cirque	170	Cirque-Théâtre d'Elbeuf
Cirque équestre par la Cie Pagnozoo	155	
« Comment moi je ? » par la Cie Tourneboulé	60	Le Tangram

Les projets transversaux

La programmation culturelle est organisée en transversalité avec les différents services de la CdCLA, ses communes (mairies, écoles, bibliothèques, etc.), ses habitants, les associations du territoire et les structures culturelles du département et de la région. Quelques exemples lors de la saison 2017-2018 : le service culturel a travaillé en partenariat avec RéSiTech, Sciences Actions et les deux collèges autour d'un projet scientifique aboutissant à la présentation de l'exposition « Voir la Lumière ». Les chorales



« Vagabondages » et « Mon p'tit chœur », l'Harmonie de Charleval, l'association « Twirling de l'Andelle », la bibliothèque de Charleval, le club couture de Romilly-sur-Andelle, les services petite enfance, enfance et jeunesse de la CdCLA, les écoles et les collèges... ont tous été intégrés à la clôture de la saison culturelle sous différentes formes artistiques.

Le Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC)

Créer, transmettre, partager, expérimenter en présence d'un artiste facilite et favorise l'accès à la culture. Partie prenante de cette démarche, la CdCLA est inscrite dans le CLEAC au côté de la DRAC et l'Éducation Nationale. Grâce à cette convention, un artiste est accueilli en résidence chaque année pour accompagner les élèves et les jeunes du territoire autour d'un **projet artistique. Créer du lien à travers un projet culturel est aussi un acte citoyen.** Cette saison, la Cie Le K a œuvré avec 6 classes de primaires et une

de SEGPA du collège de Fleury s/Andelle autour de son spectacle « Le Petit Poucet ». Les enfants ont construit des marionnettes, un castelet, un personnage géant et un chœur pour ensuite réaliser des séquences d'un court-métrage présenté lors de la clôture de saison. Ce projet fut réalisé dans le cadre du réseau 27, à l'échelle départementale. Tous les enfants participants se sont retrouvés pour un moment de restitution au KUB à Évreux (scène nationale). Environ 190 enfants et jeunes ont ainsi participé à ce projet.

La compagnie en résidence

Après 3 années de résidence avec le collectif d'artistes HSH Crew, la CdCLA a accueilli une nouvelle compagnie sur le territoire Lyons Andelle : La Spark Compagnie (Spark Cie). La Spark Cie a à cœur de penser et de créer des spectacles en prise directe avec des sujets de société et d'utiliser la création artistique comme un outil fédérateur, générateur de lien, facilitateur de dialogue et créateur de convivialité. La participation et la contribution des personnes sont au cœur des projets défendus par la compagnie. Pendant la saison, la Spark Cie s'est lancée dans « un roadshow » spectacle pour la rue réunissant des artistes professionnels et amateurs à partir de la bande dessinée « Zaï Zaï Zaï Zaï » de FABCARO. La cavale d'un personnage dans un monde caricatural, nous renvoyant un miroir grossissant des travers les plus comiques de notre société, avec force, humour et rebondissements. La Spark Cie a imaginé un projet de territoire à partir de cette future création en associant les habitants de la CdCLA et utilisant différentes disciplines et compétences artistiques présentes au sein de son équipe de création. Il s'agit pour la compagnie et pour les participants d'éprouver la force du collectif et d'appréhender l'envers du décor et le véritable travail de création artistique.

2400

spectateurs à la programmation tout public

15

compagnies professionnelles

890

enfants aux représentations scolaires

11

communes ont accueilli un spectacle ou une action culturelle

390

participants aux actions culturelles avec la Spark Cie

Perspectives 2019

Un projet de valorisation du patrimoine industriel :

- > nouveaux partenariats avec le service de l'inventaire du patrimoine de la Région, la maison de l'architecture de Normandie et l'école d'architecture de Rouen,
- > réalisation de l'exposition « L' Andelle Industrielle » par les services de la Région,
- > mise en valeur des jouets Euréka par la création d'un musée éphémère.
- > travail avec l'office de tourisme autour du patrimoine industriel.
- > travail de témoignages avec la Spark Compagnie.

Une politique culturelle reconnue :

Dans le cadre des nouveaux dispositifs de développement culturel territoriaux, une convention pluriannuelle d'objectifs de développement culturel et patrimonial sur le territoire Lyons Andelle va être signée avec le Département de l'Eure, la Région Normandie, la DRAC et l'Éducation Nationale pour la période 2018-2021. Un diagnostic culturel, préalable à la signature du contrat, va être engagé sur le territoire. Il s'agit de proposer une programmation artistique accompagnée d'actions culturelles de qualité, qui rayonne et résonne auprès de tous les publics, de la petite enfance aux personnes âgées et sur l'ensemble du territoire, avec comme fil conducteur le patrimoine industriel.

La communication

Le service communication propose une stratégie globale de communication et la pilote afin d'assurer la promotion de la collectivité, de ses services et de ses actions. Il accompagne les projets et évènements de la Communauté de Communes Lyons Andelle (CdCLA) et il réalise et développe l'ensemble des outils et supports de communication de la CdCLA.



Les objectifs du service

Le service communication a pour objectifs majeurs de :

- **Informers les habitants** des services proposés et les **sensibiliser** aux actions et projets développés par la CdCLA,
- **Valoriser et accompagner l'action publique** : rendre lisibles, compréhensibles et crédibles les politiques et les actions de la collectivité auprès des habitants,
- **Promouvoir l'image** de la communauté de communes et **faire émerger un sentiment d'appartenance** chez les habitants : valoriser l'identité et les atouts du territoire en vue de renforcer son attractivité,
- **Faire vivre et animer la démocratie locale** : encourager le dialogue et la co-construction de la politique publique avec la population tout en mobilisant les acteurs de la vie locale,
- **Fédérer les agents** : favoriser l'adhésion et la mobilisation des équipes, levier fondamental de cohérence et d'efficacité de l'action publique.



- Animation du site internet de la CdCLA.
- Assistance et conseils auprès des utilisateurs des sites communaux de 28 communes.
- Gestion et mise à jour de l'extranet communautaire et de la page Facebook de la CdCLA.
- Élaboration de publications institutionnelles et événementielles.
- Création graphique des supports de communication pour les différents services et projets de la CdCLA.
- Participation à l'organisation de manifestations.
- Coordination des relations avec la presse.



Les nouveautés 2018

- Création et diffusion de deux nouvelles plaquettes : aide à domicile et livraison de repas à domicile.
- Développement de la signalétique : installation de panneaux d'entreprise sur les zones d'activités économiques et mise en place de panneaux de chantiers aux abords des travaux de voirie.
- Participation à une réunion d'information à l'intention des secrétaires de mairie afin de présenter : l'ensemble des services à la population, les supports de communication communautaires, les outils de communication à disposition des communes et leur rôle comme relais d'informations.

Les principales activités du service

- Réalisation de trois « Lyons Andelle Le Mag' ».
- Création de deux programmes culturels.
- Production de deux « Bulletin La Marelle ».
- Élaboration du rapport d'activité Lyons Andelle.
- Conception de deux « Lettre des rythmes éducatifs ».
- Réalisation de 4 lettres d'information interne.
- Création d'un dépliant « La Fête du sport »



Les perspectives 2019

- Le service communication travaillera sur la communication liée à la jeunesse et aux transports scolaires suite aux prises de compétences qui auront lieu respectivement en janvier 2019 et septembre 2019.
- La communauté de communes participera en 2019 au premier Forum de l'éducation aux médias et à l'information à destination des élèves de la maternelle au lycée dans le but d'éduquer les jeunes aux médias et de développer

leur esprit critique. Le métier de communicant public, ses objectifs et ses contraintes, sera présenté aux élèves sous forme d'ateliers ludiques.

- Dans le but de promouvoir l'image de la CdCLA et de renforcer son attractivité, la CdCLA insérera une pleine page mettant en avant les richesses du territoire dans « Le Petit Futé Normandie 2019 », qui sera massivement distribué lors de l'Armada 2019.

Êtes-vous connectés ?

> Le site internet

Consultez l'actualité de la communauté de communes, téléchargez des formulaires, les plaquettes, le guide touristique Lyons Andelle et le Lyons Andelle Le Mag', découvrez l'ensemble des services proposés, consultez l'agenda, écoutez la web-radio des écoles Fréquence Andelle... en vous connectant au site internet de la CdCLA :

www.cdcla.fr

Le site de la CdCLA renvoie vers les sites de ses communes membres.



En 2018, **33 252 visites** ont été recensées sur le site internet de la communauté de communes.



> L'extranet

La CdCLA dispose d'un extranet pour :

- Permettre un partage de l'information simple et sécurisé,
- Rendre l'information accessible et disponible,
- Permettre aux acteurs d'avoir accès à l'ensemble des informations et des outils de travail nécessaires à l'accomplissement de leur mission,
- Permettre un accès rapide, ciblé et sécurisé de l'information.

Les membres du bureau, les conseillers communautaires, les membres des communes (conseillers municipaux, membres des commissions, secrétaires de mairies, etc.) et les responsables de services peuvent ainsi consulter : les actualités, l'agenda des réunions, les comptes-rendus de réunions et les documents de travail. Les accès sont sécurisés en fonction des différents profils. L'accès à l'extranet se fait via le bandeau de bas de page du site internet de la CdCLA en entrant un identifiant et un mot de passe.

> La page Facebook

la CdCLA possède sa propre page Facebook et compte **927 abonnés**. Toutes les actualités de la communauté de communes sont sur :

www.facebook.com/cdcla.fr

Rejoignez-nous !



La communauté de communes Lyons Andelle



La Communauté de Communes Lyons Andelle est située rue Martin Liesse, dans la zone d'activités La Vente Cartier à Charleval.

☎ 02 32 49 61 27
☎ 02 32 49 59 49
✉ contact@cdcla.fr
@ www.cdcla.fr
f www.facebook.com/cdcla.fr

Horaires :

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30
Le vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30

Coordonnées des mairies du territoire

Amfreville-les-Champs

Tél. : 02 32 49 71 65
mairie.amfrevilleleschamps@wanadoo.fr
www.amfreville-les-champs27.fr

Horaires :

Mardi et vendredi de 16h à 18h30

Bacqueville

Tél./Fax : 02 32 49 14 40
mairie.bacqueville@wanadoo.fr
www.bacqueville.fr

Horaires :

Mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h30
Mercredi de 10h à 12h
Jeudi de 16h à 18h
Vendredi de 15h à 17h

Beauficel-en-Lyons

Tél./Fax : 02 32 49 59 92
commune.beauficelenlyons@orange.fr

Horaires : Jeudi de 9h à 12h

Bosquentin

Tél. : 02 32 49 56 18
mairie.bosquentin@orange.fr
www.bosquentin.fr

Horaires : Jeudi de 15h à 18h

Bourg-Beaudouin

Tél. : 02 32 49 24 76
Fax : 02 32 49 82 12
mairie-bourgbeaudouin@orange.fr
www.bourg-beaudouin.fr

Horaires : Lundi de 9h à 12h30

Mardi et jeudi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h
Vendredi de 13h30 à 18h30

Charleval

Tél. : 02 32 49 01 32
Fax : 02 32 48 01 89
mairie@charleval.net
www.charleval.fr

Horaires : Lundi de 13h30 à 17h30

Du mardi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30
Samedi de 9h à 12h

Douville-sur-Andelle

Tél./Fax : 02 32 49 99 67
mairie.douville.sur.andelle@wanadoo.fr
www.douville-sur-andelle.fr

Horaires : Mardi de 17h à 19h

Jeudi de 8h30 à 9h30
Vendredi de 16h30 à 18h30

Fleury-la-Forêt

Tél. : 02 32 49 63 40
mairie.fleurylaforet@gmail.com

Horaires :

Lundi et mercredi de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 19h

Fleury-sur-Andelle

Tél. : 02 32 49 00 59
Fax : 02 32 49 26 32
contact@fleury-sur-andelle.fr
www.fleury-sur-andelle.fr

Horaires :

Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30
Mardi de 8h30 à 12h30
Vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h30

Flipou

Tél./Fax : 02 32 49 72 48
mairie.flipou@orange.fr
www.flipou.fr

Horaires : Lundi et jeudi de 17h à 19h

Les contacts

Houville-en-Vexin

Tél. : 02 32 21 92 29
mairie.houville27@orange.fr
www.houville-en-vexin.fr

Horaires :

Jeudi de 14h à 17h

Les Hogues

Tél. : 02 32 49 10 14
Fax : 02 32 49 88 08
mairiedeshogues@wanadoo.fr

Horaires :

Lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h

Le Tronquay

Tél. : 02 32 49 64 07
Fax : 02 32 49 32 55
letronquay27@wanadoo.fr

Horaires :

Mercredi de 9h30 à 12h
Vendredi de 16h30 à 19h

Letteguives

Tél. : 02 32 49 77 46
mairie-letteguives@orange.fr
www.letteguives.fr

Horaires :

Lundi et jeudi de 16h à 18h30

Lilly

Tél. : 02 32 49 18 55
mairiedelilly@orange.fr
www.mairiedelilly.fr

Horaires :

Vendredi de 14h à 18h

Lisors

Tél. : 02 32 49 11 39
Fax : 09 82 11 02 10
mairie-lisors@wanadoo.fr
www.lisors.fr

Horaires :

Mercredi et samedi de 9h30 à 12h30

Lorleau

Tél. : 02 32 49 61 57
mairielorleau27@orange.fr

Horaires :

Lundi de 14h à 17h

Lyons-la-Forêt

Tél. : 02 32 49 60 87
Fax : 02 77 41 05 47
lyonslaforet.mairie@wanadoo.fr
www.lyons-la-foret.fr

Horaires : Le matin de 9h à 12h30
(tous les jours ouverts sauf le mardi)
Le mardi et le jeudi de 14h à 17h30
Le samedi de 10h à 12h

Ménesqueville

Tél : 02 32 49 46 44
mairie.menesqueville@wanadoo.fr
www.menesqueville.fr

Horaires :

Lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h30
Mercredi de 10h à 12h

Perriers-sur-Andelle

Tél. : 02 32 49 07 31
mairie-de-perriers-sur-andelle@wanadoo.fr
www.perriers-sur-andelle.fr

Horaires :

Lundi de 8h45 à 11h45
Mardi et jeudi de 8h45 à 11h45
et de 14h à 18h
Mercredi et samedi de 9h à 11h30
Vendredi de 8h45 à 16h

Perruel

Tél. : 02 32 49 10 64
Fax : 02 32 49 96 11
mairie.perruel@wanadoo.fr
www.perruel.fr

Horaires :

Mardi de 15h à 19h
Mercredi de 10h à 12h
Vendredi de 16h à 17h

Pont-Saint-Pierre

Tél. : 02 32 49 70 14
Fax : 02 32 49 53 59
mairie.pont-saint-pierre@wanadoo.fr
www.pont-saint-pierre.fr

Horaires :

Lundi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h
et de 16h à 18h
Mardi de 16h à 18h
Mercredi de 8h30 à 12h

Radepont

Tél. : 02 32 49 17 17
Fax : 02 32 49 68 69
mairie-radepont@wanadoo.fr
www.radepont.fr

Horaires :

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Renneville

Tél./Fax : 02 32 49 23 04
renneville.mairie@wanadoo.fr

Horaires :

Jeudi de 16h à 18h30

Romilly-sur-Andelle

Tél. : 02 32 48 73 00
Fax : 02 32 49 28 00
mairie@romilly-sur-andelle.fr
www.romilly-sur-andelle.fr

Horaires :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h30
Samedi de 9h à 12h

Rosay-sur-Lieure

Tél. : 02 32 49 08 25
Fax : 02 32 49 32 30
mairie-rosay-sur-lieure@wanadoo.fr
www.rosaysurlieure.fr

Horaires :

Lundi et mardi de 14h à 18h
Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 18h30

Touffreville

Tél. : 02 32 49 35 89
Fax : 02 32 49 61 06
touffreville27@gmail.com

Horaires :

Lundi, mercredi et vendredi de 18h30 à
19h30

Val d'Orger

mairie@valdorger.fr
www.valdorger.fr

Mairie de Gaillardbois-Cressenville

Tél. : 02 32 49 35 74

Horaires : Mardi de 16h à 19h
Mercredi de 9h30 à 11h30
Vendredi de 9h30 à 12h30

Mairie de Grainville

Tél. : 02 32 49 09 41

Horaires : Lundi de 16h à 19h
Jeudi de 16h à 18h
Samedi de 9h30 à 12h

Vandrimare

Tél. : 02 32 49 03 63
Fax : 02 32 49 58 20
info@vandrimare.fr
www.vandrimare.fr

Horaires :

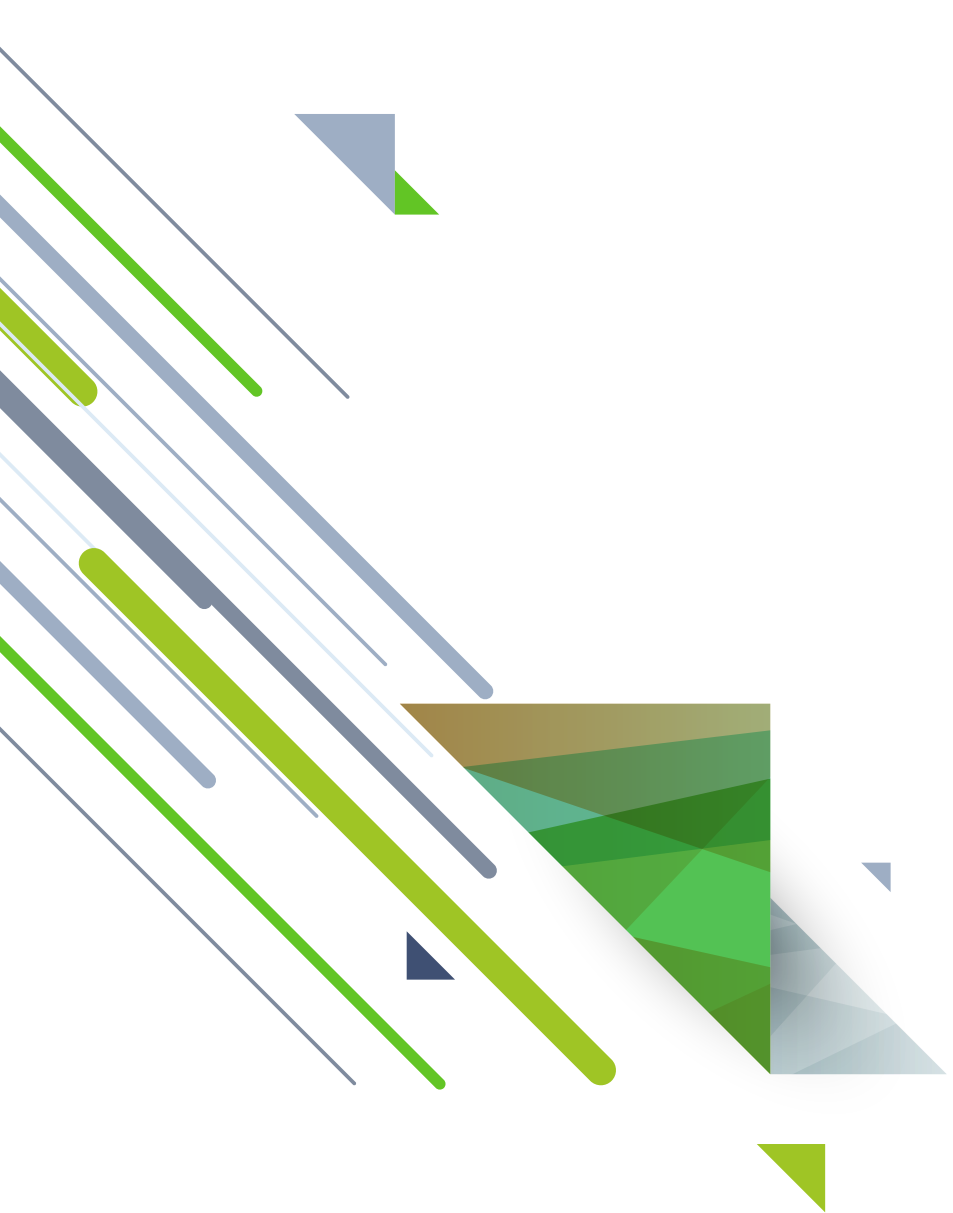
Lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
Mardi de 8h30 à 12h, de 13h30 à 17h et de
18h à 19h30
Mercredi de 8h30 à 12h

Vascoeuil

Tél. : 02 35 23 62 37
vascoeuil.mairie@wanadoo.fr
www.vascoeuil.fr

Horaires :

Mardi de 14h à 19h
Mercredi de 14h à 18h
Vendredi de 8h30 à 12h



Communauté de Communes Lyons Andelle

Rue Martin Liesse - ZA La Vente Cartier

BP 20 - 27380 Charleval

Tél. : 02 32 49 61 27 - Fax : 02 32 49 59 49

www.cdcla.fr - www.facebook.com/cdcla.fr

